

LIVRE II.

Puisque j'ai terminé sur Isaïe un premier volume, que j'ai, comme j'ai pu, non comme j'ai voulu, dicté au courant de la parole, m'attachant plutôt à l'esprit des Ecritures qu'aux arrangements d'une élégante diction, je vais maintenant aborder le second, et tout ce qu'il y a de forces en moi, d'inclination et de force vers le Seigneur, je l'offre à celui qui a dit par la bouche du Prophète : « C'est moi qui ai multiplié les visions des Prophètes, et leurs œuvres m'ont manifesté. » *Ose. xii, 10.* C'est pourquoi je vous en prie, ô Euslochim, vierge du Christ, pendant que nous luttons sur le terrain du commentaire des Ecritures, vous, avec Moïse, élevez les mains vers le ciel, afin qu'après la sortie d'Égypte et le passage de la mer Rouge, nous soyons vainqueurs d'Amalec, qui signifie *devorant et qui lèche*, et que nous puissions dire avec vous : « Béni soit le Seigneur mon Dieu, qui instruit mes mains pour le combat et mes doigts pour la guerre. » *Psal. cvliii, 4.*

« En effet, voilà que le dominateur, le Seigneur des armées, enlèvera de Jérusalem et de Juda le valide et le fort; toute la force du pain et toute celle de l'eau. » *Isa. iii, 4.* Jusqu'ici, on pense que les paroles du Prophète s'appliquent au jugement, et celles qui suivent, à la captivité future, que les uns rapportent aux Babylo niens,

LIBER SECUNDUS.

Finis in Isaïam primo volumine, quod ut potui, non ut volui, celeri sermone dictavi, sensum potius Scripturarum quam composita orationis verba perquirens, nam transcendam ad secundum; et quidquid in me virtum est pronæque in Dominum voluntatis, offeram et qui per Prophetam locutus est: « Ego visiones multiplicavi, et in manibus Prophetarum assimilatus sum. » *Ose. xii, 10.* Unde obsecro te, virgo Christi Euslochim, ut nobis in Scripturarum explanatione certantibus, tu cum Mose ad Dominum eleves manus; ut qui exiit de Ægypto, mare transivimus Rubrum, vincamus Amalec, qui interpretatur devorans et elangens, et possimus tecum dicere: « Benedictus Dominus Deus meus, qui docet manus meas ad prælium, et digitos meos ad bellum. » *Ps. cxli, 4.*

« Ecce enim dominator Dominus exercitum auferet ab Jerusalem, et ab Juda validum, et fortem; omne robur panis, et omne robur aque. » *Isa. iii, 4.* Hucusque de iudicio dici putant. Quod sequitur, de

les autres aux Romains. Mais il vaut mieux, comme nous l'avons déjà fait remarquer, tout rapporter à la Passion de Notre-Seigneur, puisque, après qu'il eut été mis à mort, toutes les grâces et tous les dons divins furent enlevés aux Juifs, selon ce qui est écrit dans l'Évangile: « La Loi et les Prophètes, jusqu'à Jean-Baptiste. » *Matth. xi, 13.* Et voici l'explication: Puisque, loin de dépouiller le vieil homme, dont l'arrogance qu'on lui reproche gonfle la narine, vous avez, au contraire, répandu le sang du juste et formé le dessein le plus pervers en ces termes: « Lions le juste, parce qu'il nous est inutile. » *Sep. ii, 12,* vous mangerez donc le fruit de vos œuvres. Chez les Juifs, après la Passion de Notre-Seigneur, il n'y a plus rien de fort, plus rien de valide; tout est infirme et languissant. Nul d'entre eux ne peut dire: « Je puis tout en celui qui me rend fort, » *Phil. iv, 13,* en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Dans les Septante, on lit: « le fort et la forte. » A fort, nous pouvons appliquer ce passage: « Jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'âge de l'homme parfait et de la plénitude de Jésus-Christ; » *Ephes. iv, 13;* et à forte, celui-ci: « Je veux vous présenter tous à Jésus-Christ comme une vierge toute pure. » *I Cor. xi, 2.* Quant à la force du pain et à celle de l'eau, cela s'entend de toute nourri-

capivitate ventura, quam alii ad Babylo niens, alii referunt ad Romanos. Sed melius est, ut supra diximus, cuncta referri ad Dominicam passionem. Post interfectionem quippe illius, omnes gratiæ et donationes sublatae sunt a Judæis secundum quod in Evangelio scriptum est: « Lex et Propheta usque ad Joannem Baptistam. » *Matth. xi, 13.* Et est ordo: Quoniam nolistis cessare ab homine, cuius spiritus in naribus ejus, qui excelsus reputatus est; sed e contrario fudistis sanguinem justii, et cogitastis consilium pessimum, dicentes: « Alligemus justum, quia inutilis est nobis; » *Sep. ii, 12;* ideo fructum adventiviarum vestrarum comedetis. Nihil apud Judæos post Passionem Domini forte, nihil validum est; sed omnia infirma et languida. Nec aliquis potest apud eos dicere: « Omnia possum in eo, qui me confortat, » *Phil. iv, 13,* Christo Jesu Domino nostro. Et quia juxta LXX legitur validum et validam valido illud possumus cupiare: « Donec occurramus omnes in virum perfectum, in mensuram atatis plenitudinis Christi. » *Ephes. iv, 13.* Porro valide: « Volo, inquit, omnes vos virginem castam

ture et de toute boisson. De même quand l'Écriture dit que Moïse resta sur le mont Sinai pendant quarante jours sans manger de pain ni boire d'eau; *Exod. xxxiv;* et cet autre passage sur Adam: « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce que tu reviennes dans la terre d'où tu es sorti, » *Genes. iii, 19,* doit être entendu de même; comme aussi ces paroles du Sauveur: « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » *Matth. iv, 4.* La force du pain leur sera ravie, c'est-à-dire celui qui a dit: « Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel; » *Joan. vi, 51;* et la force de l'eau, dont parlait ainsi le même Notre-Seigneur: « Qui-conque boit de cette eau-là aura encore soif, tandis que celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura plus soif à jamais; mais l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une fontaine d'eau qui jaillit pour la vie éternelle. » *Joan. iv, 13, 14.* Au sujet des pains de cette sorte, nous lisons pareillement dans les Proverbes: « Ouvrez les yeux, et rassasie-toi de ces pains. » *Prov. xx, 13.* Les Juifs ont le pain, mais il ne les fortifie pas; l'eau, mais elle ne les désaltère point. Ils lisent, en effet, les Ecritures, mais ils ne les comprennent pas; ils tiennent le papier, et ils ont perdu Jésus-Christ dont il est parlé sur ce papier. Ils sont nourris de lait, comme de petits enfants, et non de viandes solides.

exhibere Christo. » *I Cor. xi, 2.* Fortitudo autem panis et fortitudo aque, pro omni cibo et potu accipitur. Legimus quod Moses fuerit in monte Sinai, et quadreginta diebus panem non comederit, et aquam non biberit. *Exod. xxxiv.* Illud quoque quod ad Adam dicitur: « In sudore vultus tui comedes panem tuum, donec revertaris in terram, de qua sumptus es, » *Gen. iii, 19,* similiter audiendum. Nec non quod a Salvatore dicitur: « Non in pane solo vivit homo, sed in omni verbo quod egreditur per os Dei. » *Matth. iv, 4.* Fortitudo igitur panis auferetur ab eis; ille qui dicit: « Ego sum panis vivus, qui de celo descendi. » *Joan. vi, 51.* Et fortitudo aque, de qua idem Dominus loquebatur: « Omnis qui biberit ex aqua hanc, sitiet iterum; qui autem biberit ex aqua, quam ego dabo ei, non sitiet in æternum; sed aqua, quam ego dabo ei, fiet in eo fons aque salientis in vitam æternam. » *Joan. iv, 13.* De hujusmodi panibus et in Proverbiis legitur: « operi oculos tuos, et replete panibus. » *Prov. xx, 13, 14.* Habent Judæi panem, sed absque fortitudine; habent aquas, sed absque robore. Legunt enim Scripturas, sed non intelligunt; tenent membranas, et Christum, qui in membranis scriptus est, perdidit. Lacte enim aluntur, quasi parvuli, et non solido cibo.

I Cor. iii, 2. C'est parce qu'ils ont perdu la force et qu'ils sont faibles qu'ils mangent des légumes; *Rom. xiv, 2;* au contraire, les athlètes se nourrissent de viandes solides, qui soutiennent la vie et donnent la force aux vivants. Que cette sorte de pain et d'eau seront ravies aux Juifs, un autre Prophète l'atteste en ces termes: « Voilà que les jours viennent, dit le Seigneur, où je vais envoyer la faim sur la terre, non la faim du pain ni la soif de l'eau, mais la faim de la parole du Seigneur. » *Amos. viii, 11.*

« Le fort et l'homme de guerre, le juge et le Prophète, et le devin, et le vieillard. » *Isa. iii, 2.* Au lieu du seul mot fort que porte l'Ébreu, les Septante ont mis les deux mots géant et fort, pensant que la taille gigantesque et la force vont ensemble. Le mot fort est commenté plus haut. Quant à géant, pris en bonne part, c'est-à-dire pour le Seigneur notre Sauveur, nous lisons dans le psaume dix-huit: « Il a hondi comme un géant pour parcourir sa carrière; il part du bout du ciel, et continue sa course jusqu'à l'autre bout. » *Psal. xviii, 8.* Que si nous appliquons ce mot au géant Nemrod *Gen. x,* ou aux géants, *Gen. vi,* à cause de qui le déluge fondit sur la terre, il le faut prendre en mauvaise part. Quant à l'homme de guerre, l'histoire nous l'explique, puisque les Juifs ont été pris, qu'ils sont encore soumis et n'ont pas déposé le joug de la servitude. Ils n'ont même pas de

I Cor. iii, 2. Et quia fortitudinem perdidit, et infirmi sunt, propterea olera comedunt. *Rom. xiv, 2.* Athletarum autem solidus cibus est, qui et vitam sustentat humanam, et viventibus præbet fortitudinem. De istiusmodi pane et aqua, quod auferuntur a Judæis, etiam alius Propheta testatur, dicens: « Ecce dies veniet, dicit Dominus, et emittam famem super terram; non famem panis, neque sitim aquæ, sed famem audienti sermonis Domini. » *Amos. viii, 11.*

« Fortem et virum bellatorem, judicem et Prophetam, et hariolum, et senem. » *Isa. iii, 2.* Pro forti, quod solum est in Hebræo, duo simul LXX transtulerunt, giganteum et fortem, eundem volentes giganteum esse, quem fortem. De forti supra dictum est. Gigantum autem in bonam partem, hoc est, de Domino Salvatore, in octavo decimo psalmo legitur: « Exultavit ut gigas ad currendam viam suam; a summo caelo egressio ejus, et occursum ejus usque ad summum illius. » *Psal. xviii, 8.* Sin autem legerimus, Nemrod giganteum, *Gen. x,* qui fuit venator coram Domino, et gigantes, *Gen. vi,* propter quos venit diluvium super terram, in contrariam partem accipiendi sunt. Virum quoque bellatorem juxta historiam sic intelligimus, quod capti

juges propres, ils sont soumis à des juges romains, au point que les princes romains sont les juges de leurs princes, qui semblent faire partie de leur peuple. Ajoutons en outre qu'il n'y a chez eux aucun paladin de la loi ayant la science des jugements; tout y est vain, et caduc, et plein d'ineptie. Qu'il n'y aura plus de Prophètes parmi eux, cela ne fait doute pour personne. Nous cherchons, d'après l'hébreu, comment entendre *Harolus*, que tous ont rendu par devin, à l'exception des Septante, qui ont traduit par ensorceleur. Il faut remarquer que les sorciers prédisent souvent l'avenir, comme nous le montre l'Écriture dans le devin Balaam, et dans les devins des cinq villes de la Palestine, Gaza, Ascalon, Geth, Accaron et Azot, qui conseillent les moyens de renvoyer l'Arche du Seigneur. Le sens est celui-ci : Les Juifs seront également privés du vrai et du faux. Il comprend aussi que le vieillard, le prêtre, d'après la traduction des Septante, a été enlevé aux Juifs, celui qui sait que, dans l'Écriture-Sainte, le mérite et la sagesse, et non l'âge, dictent le choix des anciens. Il n'a pas cessé, en effet, d'y avoir des vieillards parmi les Juifs, que nous voyons souvent arriver jusqu'à l'âge de la décrépitude. Et dans Daniel, Dan. xiii, 52, au début, d'après Théodotion, nous trouvons

deux vieillards pleins de jours mauvais. Et à Moïse aussi il est prescrit de choisir comme vieillards, ceux qu'il s'ait être vieillards. *Ecod. xviii*. Et l'Apôtre Paul écrit sans détours à Timothée quels doivent être les prêtres qu'il choisit. *I Tim. v*. C'est ainsi qu'il est dit dans les Proverbes : « La couronne blanche est la gloire des vieillards. » *Proc. xx*, 29. Quelle est cette blanche couronne? Nul doute que ce ne soit la sagesse, dont il est écrit : « La sagesse est la blanche couronne des hommes. » *Sap. iv*, 8. Nous lisons que, d'Adam à Abraham, les hommes vivaient neuf cents ans et plus; *Gen. xxiv*; et pourtant nul ne fut appelé prêtre, c'est-à-dire vieillard, jusqu'à Abraham, que nous savons avoir vécu bien moins de temps. C'est pourquoi Jean, après s'être adressé aux enfants et aux jeunes hommes, écrit aussi aux vieillards en ces termes : « Pères, je vous écris, parce que vous avez connu celui qui est dès le commencement. » *I Joan. ii*, 13. Enfin, Roboam, fils de Salomon, perdit le trône, parce qu'il ne voulut pas écouter les anciens du peuple. *III Reg. xii*.

« Le chef de cinquante. » *Isa. ii*, 3. Synecdoque, la partie pour le tout. Comme on appelle centurions ceux qui ont le commandement de cent soldats, et ceux qui ont le commandement de mille, chiliarques, que nous nommons

sint, et usque hodie servant, et non deposuerint servitutis jugum. Sed no iudices quidem habent proprios, Romanisque subjiciantur iudicibus; in tantum ut de principibus eorum, qui esse videntur in populo, Romani principes iudicent. Sed et hoc dicendum, quod nullus sit apud eos bellator in lege, habens scientiam iudicandi; sed omnia vana sint, et caduca, et plena stultitia. De propheta autem, quod apud eos esse cessaverit, nulli dubium est. Quærimus juxta Hebræum, quomodo interpretetur harolus, quem omnes interpretati sunt divinum, exceptis LXX, qui pro hoc conjectorem translulerunt. Et dicendum quod sæpe etiam per harolus futura dicantur, sicut in Balaam divino legitimus, et in divinis quinque urbium Palestinarum, Gaza et Ascalonis, Geth, et Accaron, et Azot, qui dant consilium quomodo arca Domini remittatur. *I Reg. vi*. Et est sensus: Et vera et falsa a Judæis pariter auferantur. Senes quoque, quem LXX presbyterorum translulerunt, intelligit (al. intelligit) ablatam a Judæis, qui scierit in Scripturis sanctis presbyteros merito et sapientia eligi, non ætate. Neque enim apud Judæos senes esse cessarunt, quos usque ad decrepitan senectutem sæpe venire conspicimus. Et inveteratos dierum

malorum duos presbyteros juxta Theodotionem in Danielis (a) principio legitimus. *Dan. xii*. Nam et Moïse præcipitur, ut eligat presbyteros, quos eorum esse presbyteros. *Ecod. xviii*. Et apostolus Paulus, qualis presbyter eligi debeat, plenissime scribit ad Timotheum. *I Tim. v*. Unde et in Proverbiis dicitur: « Gloria sanctorum canities. » *Proc. xx*, 29. Quæ est ista canities? hæud dubium quia sapientia, de qua scriptum est: « Canities hominum prudentia est. » *Sap. iv*, 8. Cumque nonages, et eo amplius annos ab Adam usque ad Abraham vixisse appellatus presbyter, id est, senex, nisi Abraham, qui multo paucioribus annis vixisse conveniatur. Unde scribit et Joannes post pereros et juvenes, etiam ad senes, dicens: « Scripsi vobis, patres, quia cognovistis eum qui a principio est. » *I Joan. ii*, 13. Et Roboam filius Salomonis ideo perdidit regnum, quia noluit audire presbyteros. *III Reg. xii*.

« Principem super quinquaginta. » *Isa. ii*, 3. *Συνάρχων* a parte totam. Quomodo enim Centuriones vocantur, qui centum præsumt militibus, et Chiliarchi, qui mille, quos nos Tribunos appellamus, ab eo quod præsent tribui; sic in Israelitico exercitum

(a) In Danielis principio legitimus, Ecclesie Christi legibus librum Danielis juxta Theodotionis editionem, in qua Histeria Susan, nec erat posita in principio voluminis, quam ad calcem repositi Hieronymus; qui non habetur in textu Hebræico. — Nunc ad finem est ejus libri, que *Vitis medicinis* inscribitur.

tribus, parce qu'ils sont les chefs de la tribu; de même, dans l'armée israélite, on donneit le nom de quinquagénaires à ceux qui étaient à la tête de cinquante soldats, ainsi nous appelons décaées ceux qui ont dix hommes sous leurs ordres. Rien d'étonnant que chez les Juifs toute dignité militaire ait péri, puisqu'ils n'ont plus le pouvoir de combattre avec le glaive, de porter les armes. Et puisque on rapporte toujours à la pénitence le nombre cinquante, que le prince de la pénitence et le chef de ceux qui se sauvent par elle est Jésus-Christ, expliquons en peu de mots le sens mystérieux de ce nombre. La Genèse fait dire au Seigneur par Abraham qu'il opinera pour que la ville soit sauvée, s'il s'y trouve d'abord cinquante justes. Dans les Nombres, la fête des sept semaines, c'est-à-dire la Pentecôte, est l'une des plus solennelles. Parallelement le Jubilé, c'est-à-dire l'année du pardon, qui se compose de sept semaines d'années, c'est-à-dire de quarante-neuf ans, et dans laquelle les trompettes retentissent, et tous rentrent en possession de leurs biens d'autrefois, a ce même sens mystérieux. De là vient aussi que David a écrit le Psaume de la pénitence sous le nombre cinquante. Dans le même livre des Nombres, nous lisons que, du total des dépouilles, les prêtres doivent recevoir la cinquantième tête, tant des hommes que du bétail, et la cinquantième des lévites qui gardent les portes du tabernacle. Il faut entendre de même cette

parabole de l'Evangile où il est question de deux débiteurs, l'un qui devait cinq cents deniers et l'autre cinquante. De là vient encore que l'Apôtre, après avoir expliqué aux Ephésiens les mystères de la Foi, veut demeurer chez eux jusqu'à la Pentecôte, jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement convertis à Dieu, et dit: « J'y vois une grande porte qui m'est ouverte et beaucoup d'adversaires à combattre. » *I Cor. xvi*, 9. Le diable, à son tour, imite l'armée israélite, au sujet de laquelle Jéthro avait donné à son gendre Moïse le conseil d'établir au-dessus du peuple des tribus, des centurions et des quinquagénaires. *Ecod. xviii*. De même un roi impie, *IV Reg. i*, envoya, pour lui amener Elie, deux capitaines de cinquante hommes et leurs soldats, lesquels furent dévorés par le feu du ciel. Et le troisième capitaine se sauva, parce que, ouvrant son cœur à la prière, il connut les mystères de la pénitence. De là vient encore que les Juifs, qui ne veulent pas que le Seigneur soit parfait et prince quinquagénaire, lui disent: « Tu n'as pas encore cinquante ans, et tu as vu Abraham? » *Jean. viii*, 57? Et lui qui sait qu'il est le prince, non-seulement des pénitents, mais aussi des justes, répond: « Avant qu'Abraham fût, moi je suis. » *Ibid.* 58. Que le Seigneur est Prince Quinquagénaire, nous pouvons le comprendre par la seule solennité dont il dit: « Le Fils de l'homme est maître du sabbat même. » *Matth. xii*, 8. S'il l'est du sabbat, il l'est des Ca-

tabernaculi. Illa quoque Evangelii parabola, *Luc. vi*, et *xvi*, in qua dicuntur duo debitores, unus qui debebat quingentos denarios, et alius quinquaginta ad hanc refertur intelligentiam. Unde et Apostolus apud Ephesios, quibus mystica quæ dissolverat, vult permanere usque ad Pentecosten, donec perfecte ad Dominum convertantur, dicens: « Ostium enim mihi apertum est magnum et evidens, sed adversarii multi. » *I Cor. xvi*, 9. Imitatur autem, et diabolus Israeliticum exercitum, de quo Jethro dederat generi suo Moïsi consilium, ut constitueret super populum tribus et centuriones et quinquagénarios. *Ecod. xviii*. Unde impius rex, *IV Reg. i*, mittit duos quinquagénarios cum subditis sibi militibus, ut exhiberent Eliam; qui divino igne consumpti sunt. Tertius autem salvatur ex eis, qui conversus ad præces, penitentia sacramenta cognoverat. Unde et Judei, nolentes Dominum esse perfectum, nec principem quinquagénarium, dicunt ad eum: « Quinquaginta annos necum habes, et Abraham vidisti? » *Jean. viii*, 57? Et ille sciens se esse non solum penitentiam principem, sed et justorum, respondit: « Antequam Abraham esset, ego sum. » *Ibid.*, 58. Quod autem Dominus Princeps sit Quin-

tabernaculi. Illa quoque Evangelii parabola, *Luc. vi*, et *xvi*, in qua dicuntur duo debitores, unus qui debebat quingentos denarios, et alius quinquaginta ad hanc refertur intelligentiam. Unde et Apostolus apud Ephesios, quibus mystica quæ dissolverat, vult permanere usque ad Pentecosten, donec perfecte ad Dominum convertantur, dicens: « Ostium enim mihi apertum est magnum et evidens, sed adversarii multi. » *I Cor. xvi*, 9. Imitatur autem, et diabolus Israeliticum exercitum, de quo Jethro dederat generi suo Moïsi consilium, ut constitueret super populum tribus et centuriones et quinquagénarios. *Ecod. xviii*. Unde impius rex, *IV Reg. i*, mittit duos quinquagénarios cum subditis sibi militibus, ut exhiberent Eliam; qui divino igne consumpti sunt. Tertius autem salvatur ex eis, qui conversus ad præces, penitentia sacramenta cognoverat. Unde et Judei, nolentes Dominum esse perfectum, nec principem quinquagénarium, dicunt ad eum: « Quinquaginta annos necum habes, et Abraham vidisti? » *Jean. viii*, 57? Et ille sciens se esse non solum penitentiam principem, sed et justorum, respondit: « Antequam Abraham esset, ego sum. » *Ibid.*, 58. Quod autem Dominus Princeps sit Quin-

tendes; s'il l'est des Calendes, il l'est de Pâques, c'est-à-dire des Azymes; s'il l'est de Pâques, il l'est du Jubilé; s'il l'est du Jubilé, il l'est de la fête des Tabernacles; s'il l'est de la fête des Tabernacles, il l'est de la Pentecôte, qui se rapporte au nombre cinquante.

« Et l'homme au front respectable et le conseiller. » Au lieu des deux, c'est-à-dire, l'homme au front respectable et le conseiller, les Septante ont mis simplement l'homme de bon conseil. Comme de bien d'autres grâces, Dieu privera les Juifs de celle d'avoir un sage conseiller; ils feront tout sans conseil. Un poète grec a émis cette louable et belle pensée : « Au premier rang des heureux est l'homme sage par lui-même; au second, celui qui suit les avis d'un sage. » Par conséquent, celui qui n'est ni l'un ni l'autre est inutile à lui-même et à tous. Voilà pourquoi nous lisons dans nos livres saints : « Ayez de nombreux amis, mais un seul conseiller choisi en mille; » *Eccles. vi, 6*; et encore : « Ne faites rien sans conseil; » *Prov. xiii, 10*; un bon conseiller vous inspirera la prudence. Les sénatus-consultes sont ainsi appelés et l'on appelait autrefois consultants les premiers magistrats de Rome, soit parce qu'ils étaient les conseillers de la cité, soit parce qu'ils ne

quaenarius, ex una festivitàte intelligere possumus, de qua ait : « Dominus est Sabbathi, filius hominis. » *Matth. xii, 8*. Quod si Sabbathi, Kalendarum. Si Kalendarum, et Pasche, id est, Azymorum. Si Pasche, et Jubilei. Si Jubilei, et Tabernaculorum. Si Tabernaculorum, et Pentecostes, que ad quinquagesimum refertur numerum.

« Et honorabilem vultum, et consiliarium. » Pro duobus, id est, honorabili vultu, et consiliario, LXX unum virum admirabilem consiliarium transtulerunt. Inter ceteros gratias etiam hoc Dominus auferet a Judæis, ut nullum habeant consiliarium; sed faciunt cuncta absque consilio. Et Græci postea (a) laudabilis illa et admiranda sententia est : Primum esse beatum, et secundum, qui sapientem audiat. Qui autem utroque caret, hunc inutilem esse, tam sibi, quam omnibus. Unde et illud in nostris liberis legitur : « Amici tibi sint plurimi, consiliarium autem nunc de magis; » *Prov. xiii, 10*; et dabit tibi prudentia admirabilem consiliarium. Senatus quoque consulta dicuntur, et principes quondam Ro-

(a) *Poeta laudabilis, etc.* Similia sententia legitur apud Tullium, pro Cicerone : Sapientissimum esse dicitur eum, cui quod opus sit, ipsi venit in mentem; proximo accedere illum, qui alterius bene inventa obtinet. Poeta autem Græcus ab Hieronymo citatus Hesiodus Ascensus est, qui in syntagmate de operibus et diebus v. 290 hæc habet

Ὅστις μὴ παρηγορῆσθαι ὑπὸ ἀλλοῦ πάντα νοήσει.
Ἐπιβλῆ δ' αὖ καθεύδων ὅς ἐν εὐνοίᾳ κίβηται,

Ille quidem optimus est, qui sibi ipse pro omnia sapit... Rursus et ille bonus est, qui bene momenti paratit,

MARTINUS.

faisaient aucun acte de gouvernement sans conseil. Et nous aussi, dans l'Eglise, nous avons notre sénat, l'assemblée des prêtres. Puis donc qu'entre autres choses la Judée a perdu des vieillards, comment pourrait-elle avoir le conseil qui est le don propre des vieillards ?

« Et le sage architecte. » Ici, Aquila traduit par le plus sage des ouvriers, pour montrer qu'ils eurent jadis de nombreux ouvriers; tel ce Beseleel, fils d'Uri, fils d'Uri de la tribu de Juda, que Dieu remplit de l'esprit de sagesse, d'intelligence et de discipline, au point qu'il était l'ouvrier le plus parfait en toutes sortes de travaux, non-seulement sur l'or et l'argent, mais encore sur l'airain et les autres matières qu'enumère Moïse, et qui construisit le Tabernacle de Dieu. *Exod. xxxi*. Par conséquent, les Juifs perdant leurs architectes, toute grâce d'édification a été transférée à l'Eglise. Aussi l'apôtre Paul dit-il : « Comme un sage architecte, j'ai posé le fondement. » *I Cor. iii, 10*. Jérémie aussi était un architecte, lui qui non-seulement arrachait, extirpait et détruisait, mais encore édifiait. *Jerem. xviii*. De là le mot du même Apôtre : « Nous sommes le champ que Dieu cultive, l'édifice qu'il bâtit. » *I Cor. iii, 9*. Le Seigneur lui-même est appelé constructeur de

mani, consules appellati sunt, vel a consulendo civibus, vel a regendo cuncta consilio. Et nos habemus in Ecclesia senatum nostrum, cæterum presbyterorum. Cum ergo inter cetera etiam senes Judæa perdidisset, quomodo poterit habere consilium, quod propriè seniorum est ?

« Et sapientem architectum. » Pro quo Aquila transtulit « sapientissimum artificem », ut ostenderet eos plures quondam habuisse artifices; quod et ille fuit Beseleel filius Uri, filii Uri de tribu Juda, quem implevit Deus spiritu sapientie, et intelligentie, ac discipline, ut in omni opere esset faber perfectissimus, non solum in auro, et in argento, sed et in ære, et cæteris que Moses enumerat, qui edificavit Tabernaculum Dei. *Exod. xxxi*. Illis ergo perdidisset architectos, omnis edificandi gratia translata est ad Ecclesiam. Unde Paulus apostolus dicit : « Quasi sapiens architectus fundamentum posui. » *I Cor. iii, 10*. Et Jeremias architectus erit, qui non solum oradicabat, et suffodiebat, et perdebait, sed et edificabat. *Jerem. xviii*. Unde idem Apostolus loquitur : « Dei agricutura, Dei edificatio sumus. » *I Cor. iii, 9*.

murs, *Ephes. ii*, et dans l'Evangile la multitude jette le nom de fils de charpentier au Créateur de toutes choses. *Matth. xiii, 55*. Le livre des Rois nous apprend en outre que le roi Salomon envoya à Tyr, d'où il fit venir Hyram, fils d'une veuve, lequel était de la tribu de Nephthali et avait un père tyrien, ouvrier sur l'airain. Hyram vint chez le roi Salomon, et fit pour lui tous les travaux. Il est une figure de l'Eglise qui devait être édifiée, non-seulement avec la tribu de Juda, mais encore avec celle de Nephthali, et avec Tyr, d'où était le père de ce fils d'une femme veuve, parce qu'elle avait perdu son premier mari. *III Reg. vii*. Et les fils de celle qui est solitaire sont beaucoup plus nombreux que ceux de celle qui a un mari. *Isa. xv*. En outre, dans le livre des Paralipomènes, il est question d'une vallée des ouvriers : « Saraias engendra Joab, père de la vallée dite des ouvriers, parce qu'il y en avait là. » *I Par. iv, 44*. Il est dit qu'ils habitaient la vallée, parce que, loin de s'enorgueillir de leur talent, ils imitaient l'humble et doux Jésus et pouvaient dire avec l'Apôtre : « Je suis le moindre des Apôtres et je suis pas digne d'être appelé apôtre; » *I Corinth. xv, 9*; et ailleurs : « Ce que nous avons maintenant de science et de prophétie est très-impairfait, et nous ne voyons Dieu maintenant que comme dans un miroir et sous des images obscures. » *I Corinth. xii, 9, 12*.

« Et celui qui a la sagesse du langage mys-

Dominus quoque noster appellatur structor mæcuriarum. (*Ephes. ii*). Et in Evangelio filius fabri sigillatur, qui universa condiderit. (*Matth. xiii, 55*). In Regum quoque volumine legitur, quod miserit rex Salomon, et tulerit Hyram Tyrium, filium mulieris viduæ, qui erat de tribu Nephthali, et habebat patrem Tyrium, artificem aris. Ingressusque est ad regem, et fecit omnia opera regi Salomoni; in quo typus est edificandæ Ecclesie, que non solum de tribu Juda, sed de Nephthali quoque, et patre Tyrio generatus sit, qui habuit matrem viduam, quia priorem virum perdidisset. *III Reg. vii*. Et multo plures sunt filii deserte, magis quam ejus que habet virum. *Isai. xv*. Sed et in Paralipomenon libro legitur vultem artificem : « Saraias autem genuit Joab patrem vallis artificum; ibi quippe artifices erant. » *I Par. iv, 14*. Qui propterea habitare dicuntur in valle, quia non eos infabat scientia, sed humilem atque mansuetum sequebatur Jesum, et cum Apostolo dicere poterant : « Ego enim sum minimus Apostolorum, qui non sum dignus vocari Apostolus; » *I Cor. xv, 9*; et alibi : « Ex parte cognoscimus, et ex parte prophetamus, et nunc per speculum videmus in enigmate. » *I Cor. xiii, 9, 12*.

TOME V.

tique. » Au lieu de cela, les Septante ont mis l'auditeur prudent; Théodotion, l'enchanter prudent; Aquila, le chuchoteur prudent; Symmaque, celui qui a la sagesse du langage mystique, version que nous avons suivie en cet endroit. Observons d'abord, d'après les Septante, qu'entre autres grâces spirituelles, l'Eglise a besoin de l'auditeur prudent. « L'un, en effet, reçoit le don de prophétie, un autre, le don de discerner les esprits. » *Corint. xii, 10*. Aussi, dans la hiérarchie sacerdotale des Juifs, y avait-il un degré pour ceux qui devaient discerner les prophètes des pseudo-prophètes, c'est-à-dire comprendre qui parlait et qui ne parlait pas selon l'esprit de Dieu. Lisons Jérémie. L'homme qui a la sagesse du langage mystique, ou le chuchoteur prudent, et d'après Théodotion, l'enchanter, me paraît être l'homme instruit tant de la Loi et des Prophètes, que de l'Evangile et des Apôtres, à qui ils sont familiers, et dont la doctrine peut guérir toutes les perturbations de l'âme et ramener à la paix spirituelle, rendre la chasteté au libertin, la frugalité au gourmand, et tirer même l'aumône de l'avare. Fouillez toutes les synagogues des Juifs, et vous ne trouverez aucun docteur qui enseigne les saints préceptes, et qui, méprisant les richesses, prescrive d'aimer la pauvreté. C'est de cette sorte de charmeurs suscités contre les serpents et les aspics, c'est-à-dire, contre les pêcheurs qui ont abandonné

Et prudentem eloquii mystici. Pro quo LXX interpretati sunt, « prudentem auditorem; » Theodotio, « prudentem incantatorem; » Aquila, « prudentem susurrotorem; » Symmachus, « prudentem eloquii mystici, » quem et nos in hoc loco secuti sumus. Dicendum primum etiam LXX, quod inter ceteras gratias spirituales, etiam prudens auditor in Ecclesia necessarius sit. « Alii enim datur prophetia, alii discretio spirituum. » *I Cor. xii, 10*. Unde, et constituti erant in populo Judæorum sacerdotales gradus, qui prophetas, pseudoprophetasque discernere, hoc est, intelligere, qui de Dei spiritu loquerentur, qui de contrario. Legamus Jeremiam. « Prudens » autem « eloquii mystici » (*Jerem. xiv*), sive « susurrator » et ut Theodotion voluit, « incantator, videtur mihi vir esse eruditus et exercitatus tam in Lege et Prophetis, quam in Evangelio et Apostolis, qui possit singulas animi perturbaciones sua sanare doctrina, et ad statum mentis reducere, dum et scortator recipit castitatem, et ganeo frugalitatem, et quondam avarus, dat elemosynam. Eventila omnes Judæorum synagogas, et nullum poteris invenire doctorem, qui sancta precipiat, et, contemptis divitiis, sectandam doceat paupertatem.

4

les voix justes de Dieu, que parle David dans le Psauze : « Les pécheurs se sont éloignés de la justice dès leur naissance, et ils se sont égarés dès qu'ils sont sortis du sein de leur mère ; ils ont dit des choses fausses. Leur fureur est semblable à celle du serpent et de l'aspic, qui se rend sourd en se bouchant les oreilles, et qui ne veut pas entendre la voix des enchanteurs même les plus habiles. » *Psalm. LVII, 4 seqq.* Toute parole de l'Apôtre est une incantation contre les serpents et les aspics, que les pécheurs et les hérétiques n'entendent point, parce qu'ils ferment leurs oreilles pour ne pas entendre la vérité.

« Et je leur donnerai pour princes des enfants. » *Isa. III, 4.* Puisque le Prophète a dit en son nom : « Voici que le maître, le Seigneur des armées, enlèvera de Jérusalem et de Juda le fort et la forte, toute force du pain et toute force de l'eau, » et le reste, d'où vient que le même Prophète ajoute maintenant : « Je leur donnerai pour princes des enfants, et des efféminés auront la domination sur eux ? » C'est que pendant que le Prophète parle selon la coutume des Prophètes, soudain Dieu prend la parole par la bouche du Prophète, et dit : « Je leur donnerai pour princes des enfants, » après leur avoir retiré mes dons antérieurs, les biens que je leur ai enlevés dans ma colère ; maintenant, au contraire, je les frapperai de maux. Je leur ai retiré le vieillard, le quinqu-

De itismodi incantatoribus contra serpentes et aspidem, id est, contra peccatores, qui Dei iustitiam relinquerunt, David loquebatur in Psalmo : Alienati sunt peccatores a vulva, erraverunt ab utero, locuti sunt falsa. Furor eorum iuxta similitudinem serpentis ; sicut aspidis surde et obturantis aures suas, qui non exaudit vocem incantantium, et venefici medicantibus sapienter. » *Psalm. LVII, 4 seqq.* Omnis sermo Apostoli contra serpentes et aspidem incantatio est, quem non exaudiunt peccatores, et heretici, quia claudunt aures suas, ne audiant veritatem.

Isa. III, 4. « Et dabo pueros principes eorum. » Si ex persona propheta dicitur : « Ecce enim dominator Dominus exercituum, auferet ab Jerusalem, et ab Juda validum et validam ; omne robur panis, et omne robur aquæ, » et reliqua ; quomodo nunc idem propheta loquitur : « Dabo pueros principes eorum, et effeminati dominabuntur eis ? » Ergo iuxta consuetudinem prophetalem loquente Propheta, subito Deus loquitur per Prophetam ex persona sua, et dicit : « Dabo pueros principes eorum, » sublati enim his que ante donaveram, et quasi bona iratus abstuleram, nunc et contrario dabo mala. Tuli senem et quinquagenarium, et admirabilem consi-

général, l'admirable conseiller, le sage architecte, l'auditeur prudent, etc. Au lieu de cela, je leur donnerai pour princes des enfants. En effet, ceux qui ont perdu le vieillard tel que les précédents passages l'ont dépeint, en sorte qu'Abraham le premier fut digne de ce nom, ceux-là méritent de recevoir des princes jeunes. *Gen. VII.* Au sujet de ceux-ci, nous lisons dans l'Écclésiaste : « Malheur à toi, cité dont le roi est jeune et dont les princes mangent au matin. Heureuse la terre dont le roi est fils des hommes libres. » *Eccles. X, 16.* Ainsi fut un roi jeune Roboam, fils de Salomon, qui suivit les conseils des jeunes III *Reg. XII.* Non qu'il fut jeune quant à l'âge, mais il l'était quant à la sagesse. Du reste, l'histoire rapporte qu'il reçut la couronne à quarante ans révolus. Salomon, au contraire, n'avait que douze ans quand il monta sur le trône, et, parce qu'il avait la sagesse, il ne fut pas appelé jeune. Il y avait en effet en lui un cœur aussi large, une sagesse aussi vaste que la plage du littoral des mers a d'étendue. C'est en ce sens que l'Apôtre écrit à Timothée : « Que personne ne méprise sa jeunesse ; » I *Tim. IV, 12* ; parce que, s'il est jeune par l'âge, il a la maturité de la vieillesse. D'après Théodotion ; Daniel lui-même, avant de porter son jugement pour Suzanne, était appelé enfant ; *Dan. XII* ; mais, après que Dieu l'eut animé de son esprit et quand il eut jugé les vieillards, il reçut la dignité du presbytérat. Pareil-

liarium, et sapientem architectum et prudentem auditorem, etc. Pro his dabo pueros principes. Qui enim presbyterum perdididerunt, qualem superior sermo (Mt. sermo) monstravit, quilibet et Abraham primus appellatus est presbyter, recte juvenes principes accipiunt. *Genes. VII.* De quibus, et in Ecclesiaste legitur : « Va tibi civitas, cuius rex juvenis, et principes tui mane comedunt. Beata terra, cuius rex filius ingeniorum. » *Eccles. X, 16.* Talis fuit rex juvenis Roboam, filius Salomonis, qui secutus est juvenem consilia. III *Reg. XII.* Non quod etate esset juvenis, sed sapientia. Alioqui quadrangula et amplius annorum regnum accepisse narratur. Et contrario Salomon duodecim annorum erat quando suscepit imperium, et quia habebat sapientiam, propterea non est appellatus juvenis. Erat enim in eo latitudo cordis, et amplitudo sapientie quasi arena est in maris littoribus. Unde et Apostolus scribit ad Timotheum : « Nemo adolescentiam tuam contemnat. » I *Tim. IV, 12.* Qui enim etate juvenis est, maturitate senex est. Et Daniel, iuxta Theodotionem, antequam judicaret, appellatus est puer. *Dan. XII.* Postquam vero excitavit in eo Deus spiritum, et judicavit senes, accepit presbyterii dignitatem.

lement à Jérémie, qui avait dit au Seigneur qui l'envoyait : « Seigneur mon Dieu, je ne sais point parler, je suis un enfant, » *Jerem. I, 6*, le Seigneur répond : Ne dis point, je suis un enfant ; car avant de t'avoir formé dans les entrailles de ta mère, je t'ai connu, et avant que tu fusses sorti de son sein, je t'ai sanctifié, et je t'ai établi prophète pour les nations. C'est pour ce motif, je crois, que l'Apôtre ordonne aux trop jeunes veuves de prendre un nouveau mari, de devenir mères de familles, et d'élever leurs enfants, parce qu'un grand nombre sont retournées en arrière pour suivre Satan ; et après avoir vécu avec mollesse et secoué le joug de Jésus-Christ, elles veulent se remarier, ayant la damnation, parce qu'elles ont rendu vaine leur première foi. Une veuve n'a droit à l'assistance de l'Église que si elle a soixante ans, et ensemble la maturité des mœurs et de l'âge. Pensons encore que si l'Apôtre défend que l'évêque soit un néophyte, I *Tim. III*, c'est de peur que, petit enfant dans la foi, et s'élevant d'orgueil, il ne tombe dans la condamnation de Satan. Or, cette condamnation de Satan n'est autre chose que l'orgueil même qui le fit tomber des hauteurs célestes. Aussi le Sauveur dit-il : « Je voyais Satan tombant du ciel comme la foudre. » *Luc. XX, 18.*

« Et des efféminés auront la domination sur eux. » Ici l'Hebreu porte *THALULIM*, que les Sep-

tante traduisent par trompeurs. Aquila par *ἐναλλήλας*, qui se transforment et se livrent à de honteuses pratiques. Tels le livre des Juges nous montre des lévites avec une concubine en Gabaa. *Judic. XIX.* Considérons les Patriarches des Juifs et les jeunes ou les enfants, tous efféminés et plongés dans les délices, et nous reconnaitrons que la prophétie est accomplie. Nous pouvons également appeler trompeurs les maîtres du peuple d'Israël, qui dévoient le peuple de Dieu comme on mange le pain ; ils dénaturèrent le sens des saintes Écritures, et se jouent de la simplicité de leurs disciples.

« Et le peuple se souleva contre l'homme, chacun contre son voisin ; l'enfant se révolta contre le vieillard et l'homme sans naissance contre le noble. » *Isa. III, 5.* Lorsque les princes seront jeunes et méprisant le Seigneur, tels que les dépeint la prophétie, alors ne sera plus gardée aucune distance ni pour la dignité, ni pour la science, ni pour l'âge ; les enfants se révolteront contre les vieillards, les gens sans naissance contre les nobles, et l'on s'entre-déchirera. Alors s'accomplira le mot de l'Apôtre : « Vous mordant les uns les autres, vous vous êtes mutuellement dévorés. » *Galat. V, 15.* Ces choses, au rapport de Joseph, de *Bello Jud. V*, arrivèrent aux Juifs sous Titus, fils de Vespasien, pendant qu'ils étaient assiégés par les Romains, la sédition divisa Jérusalem en trois

Jeremio quoque, qui ad mittentem se Dominum dixerat : « Qui es dominator, Domine, ecce ego nescio loqui, quia juvenis sum, » *Jerem. I, 6*, respondit Dominus : Ne dicas, quia juvenis sum ; prius enim quam formareris in utero, novi te, et antequam exires de vulva matris tue, sanctificavi te, et prophetam in gentibus constitui te. Ob hanc causam reor et adolescentulas viduas juberi ab Apostolo, I *Tim. V*, ut accipiant maritos, et matres familie sint, et educant liberos suos, quia multe retro abierunt post Satanam. Et cum luxuriata fuerint in Christo, nubere volunt, habentes damnationem, quia primam fidem irritam fecerunt. Nec Ecclesiasticus vidua sustentatur alimentis, nisi que sexaginta annorum est, et maturitatem habet morum pariter et etatis. Putet aliquis, et illud quod Apostolus prohibet, I *Tim. III*, episcopum fieri neophytum, ad hoc pertinere, quia parvulus in fide est, ne elatus in superbiam, incidat in iudicium diaboli. Iudicium autem diaboli nullum est aliud, nisi superbia, propter quam de celestibus occidit. Unde et Salvator loquitur : « Videbam Satanam, quasi fulgor cadentem de celo, » *Luc. XX, 18.*

Et effeminati dominabuntur eis. Pro quo in Hebraeo scriptum est *THALULIM*, quos LXX et Theodotio

« illosores » interpretati sunt, Aquila *ἐναλλήλας*, qui se mutant, et turpitudinis exercent vices. Quales in Iudicum libro super concubina Levite in Gabaa legitur. *Judic. XIX.* Consideremus Patriarchas judeorum, et juvenes sive pueros, effeminasque ac deliciis affluentes, et impletam prophetiam esse cernimus. Possumus illosores dicere et magistros populi Israël, qui devorant populum Dei, sicut escam panis, et perverse Scripturas sanctas interpretant, illudque stultitia discipulorum.

« Et corruet populus vir ad virum, unusquisque ad proximum suum ; tumultuabit puer contra senem, et ignobilis contra nobilem. » *Isa. III, 5.* Quando juvenes fuerint principes, et illosores Domini, quales propheticus sermo describit, tunc nec dignitatis, nec etatis, nec scientie ulla ordo servabitur ; sed rebellabunt pueri senibus, et ignobiles nobilibus, et mutuo corruent. Et implebitur illud Apostolicum : « Mordentes invicem, contumpti estis ab invicem. » *Galat. V, 15.* Hæc sub Tito filio Vespasiani accidisse populo Judeorum, scribit Josephus (*Lib. V. de Bello Jud.*) ; et quod, cum expugnarentur a Romanis, fuerit Jerusalem in tres partes divisa seditio ; et alii arcem et Templum, alii inferiorem, alii superiorem partem urbis tenerint.

camps; les uns occupaient la citadelle et le temple, d'autres le bas et d'autres le haut de la ville.

« En effet, l'homme interpellera son frère, le familier de son père : A toi le vêtement, sois notre prince; cette ruine est sous ta puissance. » Isa. II, 6. Au lieu de ruine, Symmaque et Théodotion ont traduit par faiblesse, les Septante par nourriture. Cela signifie la rareté des hommes, et surtout la pénurie de toutes choses, puisque celui qui aura la nourriture et le vêtement sera réputé puissant, et riche, et illustre. Quant aux termes de l'hébreu : « Cette ruine est sous ta puissance, » en voici le sens : Que ton secours assiste et protège notre misère et notre calamité. Et il est à remarquer que chacun se choisit son chef, et que la sédition est jusque dans cette élection des chefs, puisque les uns jugent les autres dignes du principat. Et ils ne disent pas : Tes biens, tes richesses, tes revenus nous pourront soutenir; mais ils disent : C'est de ton bon plaisir que dépendra ma faiblesse ou ma nourriture, et c'est lui qui y portera remède.

« Et il répondra alors, disant : Je ne suis pas médecin, et il n'y a dans ma maison ni pain ni vêtement; je m'établisse donc point prince du peuple. » Isa. II, 7. Au lieu de médecin, Symmaque et les Septante traduisent par prince; Théodotion, par chirurgien, lequel fasse la ligature des plaies et pourvoie à leur guérison.

« Apprehendet enim vir fratrem suum, domesticum patris sui. Vestimentum tibi est, princeps esto noster; ruina autem hæc sub manu tua. » Isa. II, 6. Pro « ruina, » Symmachus et Theodotus « infirmitatem » translulerunt. LXX « cibum. » Significat autem raritatem hominum, et maxime rerum omnium penuriam, quod qui cibum, et vestimentum habuerit, potens, et dives, et inclytus esse creditur. Quod autem alii juxta Hebræum : « Ruina autem hæc sub manu tua, » hunc sensum habet : Misericordia nostra et calamitas non subleventur et protegentur auxilio. Et hoc considerandum quod singuli sibi eligant principes singulos, et in principum electione seditio sit, dum alii alios principatu dignos putant. Nec dicunt ad eos : possessiones tue, et divitiæ, et reditus sustentare nos poterunt, sed infirmitas ista, sive cibis mens, ex tuo sanabitur et pendebit arbitrio.

« Et respondet in die illa, dicens : non sum medicus, et in domo mea non est panis, neque vestimentum; nolite constituere me principem populi. » Isa. II, 7. Pro « medico, » Symmachus et LXX translulerunt, « principem. » Theodotus, « chirurgum » qui

le texte hébreu ne porte pas « il répondra, » qui a été ajouté d'après les Septante. Dans l'hébreu, « il dira alors, je ne suis pas médecin, » et le reste est joint à ce qui précède. Or, ce discours sera tenu par celui qui sera élu prince. Et comme le peuple désire avoir pour prince celui qu'il juge être plus riche par comparaison avec soi-même, ainsi celui qui est choisi, considérant sa pauvreté et sa faiblesse, proteste qu'il ne mérite pas l'honneur qui lui est offert, et qu'il ne peut remédier aux vices, c'est-à-dire guérir ceux qui sont malades, donner de la nourriture à ceux qui ont faim, vêtir ceux qui sont nus, lui qui a peine à s'alimenter lui-même. Par conséquent, n'acquiesçons pas d'abord au jugement de la multitude, mais choisis pour le principat, sachons connaître notre mesure et nous humilier sous la main puissante de Dieu, parce que Dieu, qui résiste aux superbes, donne sa grâce aux humbles. I Petr. v. Combien qui, n'ayant ni pain ni vêtement, affamés eux-mêmes et nus, privés des aliments spirituels, ayant perdu la tunique sans tache du chrétien, promettent aux autres la nourriture et le vêtement, et couverts de blessures eux-mêmes, se vantent d'être médecins. Ils n'observent pas la parole de Moïse : « Fais choix d'un autre pour l'envoyer; » ni cet autre précepte : « Ne cherche pas à être élu juge, de peur que tu ne puisses effacer les iniquités. » Eccl. vii, 6. Jésus seul

liget vulnera, et providet sanitati. « Respondet, » (a) in Hebræo non habetur, sed de LXX additum est. In Hebræo enim hic que supra scripta sunt jungitur : « In illa die dicit, non sum medicus, » et reliqua. Is autem dicit, qui principem fuerit electus. Et sic populus qui eum qua, comparatione sui, le completorem intelligit, principem habere desiderat, sic qui eligitur, considerans pauperitatem et imbecillitatem suam, indignum se esse delato honore testatur, nec posse mederi vitis, id est, curare languentes, esurientibus cibum tribuere, vestire nudos, qui ipse se sustentare vix valet. Ergo non statim multitudinis acclamations succumbit, sed electi in principatum, « noveimus mensuram nostram, et humiliemur sub potenti manu Dei. » qui Deus superbia resistens, humilibus dat gratiam. I Petr. v. Quam panem non habentes, et vestimentum, cum ipsi esuriant et nudi sint, nec habeant spirituales cibos, neque Christi tunicam integram reservant, alii et alimoniam et vestimenta promittunt, et pleni verbis, medicos esse se jactant; nec servant illud Moysi : « Provide alium quem mittas; » aliud-

guérit toutes les maladies et toutes les infirmités, lui dont il est écrit : « Il guérit les cœurs brisés et cicatrise leurs blessures. » Psal. cxlvi, 5.

« Car Jérusalem s'éroule et Juda tombe, parce que leurs langues et leurs œuvres se sont élevées contre le Seigneur, jusqu'à provoquer le courroux de sa majesté. La vue de leurs fronts les condamne; à l'exemple de Sodome, ils ont publié leur péché, ils ne l'ont point caché. » Isa. II, 8, 9. Ces paroles sont du Prophète, et non, comme plusieurs le croient, de celui qui avait été choisi pour prince. Il dit que nul ne veut être à la tête de ce peuple pécheur, parce que Juda et Jérusalem, la ville et la Judée entière ou la tribu de Juda, sont près de tomber. Et il montre les causes de leur impiété : ils ont blasphémé contre le Seigneur, et ils ont dit : « Enlevez, enlevez-le, crucifiez cet homme, car nous n'avons d'autre roi que César, » Joan. 15, 16; la fureur de leur langue a provoqué le courroux de Dieu, la clémence même. « Le stigmate de leurs fronts leur répond; » c'est-à-dire, ils ont pactisé avec le péché, ou, d'après la version des Septante : « La confusion de leurs visages les a frappés eux-mêmes; » c'est-à-dire, ils ont en toujours devant les yeux le tableau de leurs propres crimes. Et comme les Sodo-

mites, péchant en toute licence et n'ayant gardé aucune pudeur dans le crime, dirent à Loth : « Amenez ces hommes dehors, afin que nous forniquions avec eux, » Gen. xix, 5, de même ceux-ci ont proclamé hautement et publiquement leur péché, et ils ne surent plus rougir de leurs blasphèmes. Et en effet, après le naufrage, la planche de salut et la consolation de ses misères consiste à cacher son impiété. Voilà pourquoi ils sont appelés des Sodomites, parce qu'ils ont commis les mêmes crimes que ces derniers.

« Malheur à leur âme, car le mal qu'ils ont fait leur a été rendu. Dites au juste que tout est bien, puisqu'ils ont mangé le fruit de leurs artifices. Malheur à l'impie dans le mal, car il recevra le prix de ses œuvres. » Isa. II, 10, 11. D'après l'hébreu et les autres interprètes, voici le sens : Malheur à eux, car ils ont reçu le prix de leurs crimes. Et par conséquent, vous qui entendez ou qui lisez le livre du Prophète, louez la justice de Dieu, qui a bien agi en nourrissant les impies des fruits de leurs travaux. Et malheur au peuple impie dans le mal, il a reçu ce qu'il méritait. Il a livré son prince à la puissance romaine, et lui-même est courbé sous le joug de la servitude romaine. Mais d'après les Septante, qui ont écrit : « Malheur à leur âme,

que mandatum : « Ne queras iudex fieri, ne forte non possis auferre iniquitates. » Eccl. vii, 6. Solus Jesus omnes languores sanat, et infirmitates, de quo scriptum est : « Qui sanat contritos corde, et alligat contritiones eorum. » Ps. cxlvi, 3.

« Ruit enim Jerusalem, et Juda cecidit : quia lingua eorum, et adventiones eorum contra Dominum, ut provocarent oculos majestatis ejus. Agnitio vultus eorum respondit eis; et peccatum suum quasi Sodoma prædicaverunt, nec absconderunt. » Isa. II, 8, 9. Hoc Propheta loquitur, non, ut plerique arbitrantur, ille qui principem fuerat electus. Et dicit ideo nullum velle præesse populo peccatori, quia et Judas et Jerusalem, et urbs, et Judæa provincia, sive triax-Juda pariter ceciderunt. Casaque reddidit impietatis eorum, quia contra Dominum blasphemaverunt, alque dixerunt : « Tolle, tolle, crucifige talem, non habemus regem nisi Cæsarem? » Joan. xix, 15, 16; et Clementissimum Dominum furore lingue sue ad amaritudinem provocaverunt. « Agnitio vultus eorum respondit eis, » id est, sua receperit peccata, sive ut Septuaginta translulerunt (a) : « confusio vultus eorum restitit eis, » id est, ante oculos suos propria semper habere delicta. Et quomodo Sodomite cum

omni libertate peccantes, et ne pudorem quidem illum habentes in scelere, dixerunt ad Lot : « Educ foras viros, ut concubemus cum eis; » Gen. xix, 5; sic et isti publice proclamantes, eum prædicavere peccatum, nec ullam in blasphemando habere reverentiam. Secunda enim post naufragium tabula est, et consolatio miseriarum, impietatem suam abscondere. Unde et principes appellantur Sodomorum (b), quia Sodomitica habere peccata.

« Væ animæ eorum, quoniam reddita sunt eis mala. Dicitur justo, quoniam bene, quoniam fructum adventionum suarum comederunt. Væ impio in malum; retributio enim manuum ejus fiet ei. » Isa. II, 10, 11. Juxta Hebræum et ceteros Interpretes hunc sensum habet : Væ illis quia sua scelera receperunt. Unde vos qui auditis, vel qui librum Prophete legitis, laudate justitiam Dei, quia benefecit, quia impii labores manuum suarum comederunt. Et vae impio populo in malum; recepit enim quod mereratur. Et qui principem suum Romanæ tradidit potestati, ipse manum suam Romanæ tradidit potestati, ipse Romanæ subjacet servituti. Juxta LXX autem Interpretes qui dixerunt : « Væ animæ eorum, quoniam cogitaverunt consilium pessimum contra semetipsos, dicentes : Alligemus justum, quoniam

(a) Confusio vultus eorum, etc. Addunt editi libri hoc loco verba Græca LXX Interpretum, que non leguntur in mss. codicibus, Hieronymi. Hujusmodi interpolata loca ferè innumerata videntur studiosis MARTIANI.
(b) Quia Sodomitice, etc. Hic quoque videtur editi ante nos libri verbum penitentiam, quod superfluum est, passivè vineam mss. atque ex Hieronymiana sententia. MARTIANI. — Vatic. qui Sodomitice.

(a) In Hebræo non habetur, in Hebræo est... fides, id est, assumpti; quod LXX optime vertunt ἀποκριθῆναι, respondens, juxta phrasin in Franculo sæpius usurpata. Respondens autem dicit. Idem verbum respondet legitur apud omnes interpretes, Chald. Syr. et Arab. Videtur ergo hic hallucinatio Hieronymus, nisi mutilo exemplari Hebræo usus fuerit. MARTIANI.

car ils ont formé le pire dessein contre eux-mêmes en disant : « Lions le juste, parce qu'il nous est inutile, et c'est pourquoi ils seront nourris du fruit de leurs œuvres, » il s'agit évidemment de la Passion de Jésus-Christ, en ce sens que les Juifs formèrent le dessein le pire de tous, moins contre le juste, que contre eux-mêmes et leur âme, et maintenant ils sont nourris du fruit de leurs œuvres. L'homme, en effet, recueillera ce qu'il a semé, *Gal. vi, 5-8*, et chacun portera son fardeau.

« Les exacteurs ont dépouillé mon peuple, et les femmes ont eu la domination sur lui. » *Isa. iii, 12*. Au lieu de femmes, qui est la traduction du seul Symmaque, répondant au mot hébreu *Nazim*, Aquila et les Septante ont traduit par ἀκατόβυτας, qui signifie les exacteurs; Théodotion, par δαυεστάς, c'est-à-dire fénérateurs. La prophétie s'élève contre les scribes et les pharisiens qui, en vue d'un lucre honteux, afin de recevoir les décimes et les prémices, renièrent le Fils de Dieu. Elle ne les appelle pas maîtres, scribes et docteurs, mais exacteurs, *Luc. xx*, eux qui pensent à tirer profit de la piété, et qui doivent, non pas seulement, comme dit l'Apôtre, les maisons des veuves, mais encore le peuple entier; flétrissant leur luxure et leur honteuse conduite, outre qu'elle les appelle exacteurs pour montrer qu'ils arrachent l'argent contre le gré du peuple, elle leur donne aussi le nom de femmes, parce que leur concupiscence les pousse dans la fange de toutes les

inutilis est nobis; itaque fructus operum suorum comedent, » perspicue de Christi dicitur passione, quod inierit consilium pessimum, non tam contra justum, quam contra semetipsos, et animam suam; et nunc fructus operum suorum comedent. Quæ enim seminaverit homo, hæc et metet. *Gal. vi, 5-8*, et unusquisque solum portabit.

« Populus meus, qui beatum te dicunt, ipsi te decipiunt, et viam gressuum tuorum dissipant. » *Isa. iii, 13*, sive « conturbant. » Scribas et Phariseos exactores appellaverat, non magistros; et supra illusores, qui propter munera, quæ exerceant oculos etiam sapientium, non solum peccatores in populo non corripiebant, sed pro divitiis atque compendiis efferebant laudibus, beatos vocantes, et columnas domus Dei, et cætera que solent adulatores dicere. Ille est ergo doctor Ecclesiasticus, qui lacrymas, non risum, movet, qui corripit peccatores, qui nullum beatum, nullum dicit esse felicem, nec prævenit sententiam iudicis sui, dicitur Scriptura sancta : « Non beatum dicas quemquam hominem ante mortem. » *Ecl. vi, 30*. Sed et in alio loco legimus : « Qui benedicit amico mane grandi voce, a maledicente nihil differt. » *Prov. xxvii, 14*. Unde spernentes hominum iudicia, nec laudibus eorum exollamur, nec obtractationibus

voluptés. Veillons donc nous-mêmes, de peur de devenir exacteurs du peuple; de peur que, selon le mot de l'impie Porphyre, notre sénat ne se compose de matrones et de femmes qui dominent dans les Eglises, en sorte que la faveur de ces femmes décide du rang dans la hiérarchie sacerdotale.

« O mon peuple, ceux qui te disent heureux te trompent, et te cachent la voie de tes pas, » *Isa. iii, 13*, ou « t'en détournent. » Il avait appelé les scribes et les pharisiens exacteurs et non maîtres; et plus haut, trompeurs, eux qui, pour des présents qui aveuglent les yeux mêmes des sages, non-seulement ne reprenaient pas les pécheurs parmi le peuple, mais pour, de l'argent et une paye, les comblaient d'éloges, les appelant heureux et colonnes de la maison de Dieu, et autres choses que les adulateurs ont coutume de dire. Or, celui-là est un docteur selon l'Eglise qui porte aux larmes, non au rire, qui reprend les pécheurs, et qui n'appelle personne heureux, personne fortuné; il ne va pas au-devant de la sentence de son juge, conformément au précepte de l'Écriture : « N'appellez aucun homme heureux avant sa mort. » *Ecl. ii, 20*. Nous lisons d'ailleurs en un autre endroit : « Celui qui comble à cor et à cris son ami de bénédictions dès le matin, ne diffère en rien du médisant. » *Prov. xxvii, 14*. Ainsi, méprisant les jugements des hommes, que leurs louanges ne nous enflent pas d'orgueil, et que leurs critiques ne nous attristent point; mais

faciant, et sint dediti voluptatibus. Caveamus ergo et nos, ne exactores simus in populo; ne juxta impium Porphyrium matrones et mulieres sint noster senatus, quæ dominantur in Ecclesiis, et de sacerdotali gradu favor judicat femininarum.

« Popule meus, qui beatum te dicunt, ipsi te decipiunt, et viam gressuum tuorum dissipant. » *Isa. iii, 13*, sive « conturbant. » Scribas et Phariseos exactores appellaverat, non magistros; et supra illusores, qui propter munera, quæ exerceant oculos etiam sapientium, non solum peccatores in populo non corripiebant, sed pro divitiis atque compendiis efferebant laudibus, beatos vocantes, et columnas domus Dei, et cætera que solent adulatores dicere. Ille est ergo doctor Ecclesiasticus, qui lacrymas, non risum, movet, qui corripit peccatores, qui nullum beatum, nullum dicit esse felicem, nec prævenit sententiam iudicis sui, dicitur Scriptura sancta : « Non beatum dicas quemquam hominem ante mortem. » *Ecl. vi, 30*. Sed et in alio loco legimus : « Qui benedicit amico mane grandi voce, a maledicente nihil differt. » *Prov. xxvii, 14*. Unde spernentes hominum iudicia, nec laudibus eorum exollamur, nec obtractationibus

entrons dans la voie droite, dans les sentiers foulés par les saints prophètes, et entendons ce mot de Jérémie : « Arrêtez-vous sur les chemins, et considérez, et interrogez les anciens sentiers du Seigneur pour connaître la bonne voie, et marchez-y. » *Jérém. vi, 16*. Que si parfois nous errions, si, comme les hommes, nous prenions la mauvaise route, attendons les promesses du Seigneur, disant par la bouche d'Ezéchiel : « Je leur donnerai une autre voie et un autre cœur. » *Ezech. xxxvi*. Mais les exacteurs ont perverti et détruit la voie du Seigneur, afin qu'ayant la clé de la science, ils n'entrasent pas eux-mêmes et ne permissent pas au peuple d'entrer; ils lui ont fait au contraire perdre la voie de la vérité, qui parle ainsi dans l'Évangile : « Je suis la voie, et la vie, et la vérité. » *Joan. xvi, 6*.

« Le Seigneur se lève pour juger, il se lève pour juger les peuples. Le Seigneur entrera en jugement avec les vieillards de son peuple et avec les princes. » *Isa. iii, 13, 14*. Le peuple, qui a été trompé à cause de sa simplicité et de son impéritie, est encore appelé peuple de Dieu, et s'il est jugé, c'est pour être sauvé. Et le Seigneur n'est pas assis à la manière d'un juge, comme nous lisons dans Daniel : « Les trônes furent placés et les livres furent ouverts, » *Dan. vii, 9*, mais il est debout pour juger, et debout pour juger le peuple, voulant que ceux dont la voie fut détournée s'arrêtent. Quant aux princes

constristetur; sed ingrediamur rectam viam, et tritas a sanctis prophetis semitas, audiamusque Jeremiam prophetam dicentem : « State in viis, et videte, et interrogate semitas Domini sempiternas, quæ sit via bona, et ambulante in ea. » *Jer. vi, 16*. Quod si quando erravimus, et quasi homines perverso itinere perrexerimus, Domini pro Ezechiel expectemus promissa dicentis : « Dabo eis viam alteram, et cor aliud. » *Ezech. xxxvi*. Exactores autem pervertentur atque turbaverunt viam Domini, ut habentes clavem scientie, nec ipsi intrarent, nec populum intrare patenterent, sed fecerunt eos perdere viam veritatis, quæ loquitur in Evangelio : « Ego sum via, et vita, et veritas. » *Joan. xvi, 6*.

« Stat ad iudicandum Dominus, et stat ad iudicandos populos. Dominus ad iudicium venit cum senibus populi sui, et cum principibus ejus. » *Isa. iii, 13, 14*. Populus, qui propter simplicitatem imperitiamque deceptus est, adhuc vocatur populus Dei; et propterea iudicatur, ut salvetur. Nec sedet Dominus in habitu iudicantis, ut in Daniele legimus : « Throni positi sunt, et libri aperti sunt; » *Dan. vii, 9*; sed stat ad iudicandum, et stat ut iudicet populus, volens eos stare, quorum via fuerat dissipata. Contra

et aux anciens de son peuple, il entre en jugement avec eux, non-seulement pour les juger, mais encore pour être pareillement jugé, leur laissant la faculté de se défendre, s'ils peuvent trouver que réponde, selon cette parole du psaume cinquante : « Afin que vos discours vous justifient, et que vous sortiez vainqueur quand vous serez jugé. » *Psal. l, 6*. Nous lisons quelque chose de semblable dans le prophète Michée, et nous l'avons commenté en son lieu. Par conséquent, notre passage s'entend contre les pharisiens et les docteurs des traditions. Enfin, je pense que chez l'ancien peuple il y eut la même différence entre les vieillards et les princes, qu'il y a maintenant entre les prêtres et les évêques.

« Vous avez, en effet, pillé ma vigne, les rapines faites sur le pauvre sont dans votre maison. Pourquoi pressurez-vous mon peuple, et mouillez-vous de pleurs le visage des pauvres, » ou l'attristez-vous, ou encore, d'après les Septante, le troublez-vous? Selon la coutume des Prophètes, l'acteur change soudain. Plus haut, en effet, le Seigneur lui-même avait dit : « O mon peuple, ceux qui t'appellent heureux, ce sont ceux qui te trompent; » et le Prophète ajoutait ensuite : « Le Seigneur se tient debout pour juger, le Seigneur entrera en jugement. » Aussi, après le Prophète, le Seigneur lui-même, qui était entré en jugement avec les vieillards et les princes de son peuple, leur parle et re-

principes autem et presbyteros populi sui venit ad iudicium, non ut iudicet, sed ut pariter iudicetur, dans eis locum defensionis, si poterat habere quod responderet, juxta illud quod in quinquagesimo psalmo dicitur : « Ut iudificeris in sermonibus tuis, et vincas cum iuris iudicatus. » *Psal. l, 6*. In Michæa quoque propheta tale quid legimus, *Cap. vi*, quod in suo loco interpretati sumus. Ergo contra Phariseos et doctores præsens locus accipitur. Inter senes autem et principes hoc fuisse roer in veteri populo, quod nunc est inter presbyteros et episcopos.

« Vos enim depasti estis vineam meam, rapina pauperis in domo vestra. Quare attristis populum meum, et facies pauperum commolitis, sive conturbitis, et ut LXI interpretati sunt, « confunditis. » Serrav consuetudinem prophetalem, ut multot repente personis. Supra enim ipse Dominus dixerat : « Popule meus, qui beatum te dicunt, ipsi te decipiunt, » et postea Dominus subiecerat : « Stat ad iudicandum Dominus, Dominus ad iudicium venit. » Igitur post prophetam ipse Dominus, qui ad iudicium venerat cum senibus populi sui et principibus ejus, loquitur ad eos, et corripit delinquentes : « Quare depastis vineam meam? » de qua scriptum est : « Vineam de Ægypto

prend les coupables : « Pourquoi pillez-vous ma vigne ? » dont il est écrit : « Vous avez transplanté votre vigne hors d'Égypte ; » *Psalm. lxxxix, 9* ; et dans ce même Prophète : « La vigne du Seigneur des armées est la maison d'Israël. » *Isaï. v, 7*. Cette même vigne, selon l'Évangile, le Seigneur en confia la culture aux plus pervers des colons, qui mirent à mort le fils du père de famille envoyé vers eux. Le fruit de vos rapines sur le pauvre est, dit-il, dans vos demeures. Par pauvre, entendez simplement celui qui a besoin d'aumônes, ou assurément le pauvre d'esprit, dont il est écrit : « Heureux celui qui répand l'intelligence sur l'indigent et le pauvre. » *Psalm. xl, 1* ; et dans saint Paul : « Seulement, afin que nous nous souvenions des pauvres. » *Gal. ii, 10*. Ce qui suit : Pourquoi pressurez-vous mon peuple et faites-vous couler les larmes sur la face du pauvre, » ou « la troublez-vous ? » s'adresse évidemment aux princes des Juifs. Mais cela peut aussi s'appliquer aux nôtres, s'ils pressurent le peuple qui leur est soumis, interpellent et confondent publiquement les pauvres qu'ils abandonnent, et n'osent même pas souffler mot devant les riches coupables des plus noirs péchés. La rapine faite sur les pauvres est dans leurs demeures, quand ils emplissent leurs coffres-forts, qu'ils abusent dans les délices des richesses de l'Église, et que, pour les ressources publiques qui ont été données pour assister les pauvres, ou

transtulisti ; » *Ps. lxxxix, 9* ; et in hoc eodem propheta : « Vineam Domini sabaoth, domus est Israël. » *Isa. v, 7*. Hanc vineam et in Evangelio locavit Dominus agricolis pessimis, qui missum ad se patrisfamilias filium interfecerunt. *Matth. xxii*. Rapina, ait, pauperis in domibus vestris. Pauperem vel simpliciter accipe, qui indiget elemosyna, vel certe pauperem spiritu, de quo scriptum est : « Beatus qui intelligit super egenum et pauperem ; » *Ps. xl, 1* ; et Paulus Apostolus : « Tantum, inquit, ut pauperum memores essemus ; » *Gal. ii, 10* ; quodque sequitur : « Quare atteritis populum meum, et facies pauperum commollitis, » sive « confunditis ? » manifeste ad principes dicitur Judeorum. Sed et ad nostros principes referri potest, si atterant subjectam sibi plebem, et pauperes delinquentes publice arguant atque confundant, divitibus autem pejora peccantibus ne in (a) quidem facere audeant. Et rapina pauperum in domibus eorum est, quando replent thesauros suos, et Ecclesie opibus abutuntur in deliciis, publicasque stipes, que ad sustentationem pauperum date sunt,

(a) Hactenus editi ne unum quidem, in aliis mss. ne unum, etc. Nos interjectionem me substitutam, de qua vide Varroem, lib. vi. Alibi S. Doctor, epist. 12 : *Duorum, jam epistolae.... nisi, cum tu ne inu quidem facere dignaris, Lucillus : Nec laudare hominem, neque mi facere unquam.*

ils les gardent pour eux, ou ils les distribuent à leurs proches, édifiant leurs richesses et celles des leurs sur la misère d'autrui.

« Et le Seigneur dit : Parce que les filles de Sion ont été enflées d'orgueil, qu'elles ont marché le col superbe, qu'elles allaient avec des appels provocateurs dans les yeux, qu'elles applaudissaient, et qu'elles s'avançaient en leur marche étudiant, le mouvement de leurs pieds. » *Isaï. m, 15*. Plus haut, le Prophète, aussi bien que le Seigneur avait repris le peuple et les princes ; maintenant c'est contre les femmes dont elle avait dit : « Et les femmes ont eu la domination sur eux, » que la prophétie se tourne, afin qu'elles ne se croient pas étrangères à ce crime, puisque c'est pour les délices de leur société et poussés par la luxure que les exakteurs ont pillé la vigne du Seigneur, que la rapine faite sur le pauvre est dans leurs demeures, et qu'ils ont attristé la face des pauvres. Il s'agit ici véritablement, suivant les uns, des femmes juives ; selon les autres, par métaphore, des villes de la Judée, qui sont appelées filles de Sion, c'est-à-dire villes plus petites qu'elle, villages et bourgades. Ainsi, dans le livre de Josué, sont donnés les noms des cités de chaque tribu, *Jos. xv*, et ensuite sont énumérés les villages et les châteaux, qui sont appelés filles de ces cités. D'autres, dans ces femmes, voient par tropologie les âmes qui, si elles marchent le col superbe, s'élevant dans leur orgueil, et si, au

vel sibi reservant, vel propinquis distribuunt, et alienam inopiam, suas sturungue faciunt esse divitias.

« Et dixit Dominus : pro eo quod elevarunt sicut filie Sion, et ambulaverunt extenso collo, et nutibus extensorum ibant, et plaudebant, et ambulabant, et pedibus suis composito gradu incedebant. » *Isaï. m, 15*. Supra et populum et principes tam propheta quam Dominus corripuerat : nunc ad mulieres de quibus prius dixerat : « Et mulieres dominate sunt eis, » propheticus sermo convertitur, ne se alienas arbitrentur a crimine, ob quarum delicias atque luxuriam depasti sunt exaceratos vineam Domini, et rapina pauperis in domibus eorum est, et attriverunt populum ejus, et facies pauperum confuderunt. Quas quidem putant vere feminas Judeorum, alii metaphoricè de urbibus Judæe dici arbitrantur, que appellantur filie Sion, minoræ videlicet civitates, vici et oppida. Unde et in libro Jesa per singulas tribus ponuntur nomina civitatum, *Jos. xv*, et postea describuntur ville atque castella, et filie nuncupantur. Alii secundum tropologiam, mulieres animas arbitrantur,

lieu d'avoir la fermété virile, elles se laissent aller à la dissolution féminine, sont réprimandées par la prophétie, et perdent tous les ornements des vertus, qui sont indiquées par les croissants d'or, les colliers, les filets de perles, les bracelets, les coiffes, les rubans de cheveux, et autres parures de ce genre. Il faut user aussi de ce témoignage contre les femmes de l'Église, qui marchent le col superbe, parlent avec les mouvements des yeux, applaudissent autant des pieds que des mains, et, pour avoir une démarche savante, ne prennent pas la nature pour guide, mais achètent les leçons des historiens.

« Le Seigneur rendra chauve la tête des filles de Sion, il les dépouillera de leur chevelure et l'ignominie sera leur parure, » *Isaï. m, 16*. C'est ce qui nous arrivera à nous-mêmes, dont les péchés sont cachés, lorsque s'accomplira la prédiction de l'Écriture : « Il n'y aura rien de caché qui ne soit révélé. » *Luc. viii, 17*. En effet, tant que nous sommes protégés par la chevelure et le vêtement de l'ignorance, et que les hommes nous croient des sépultures blanchis, *Matth., xxii*, nous qui intérieurement sommes remplis d'ossements de morts, nous avons quelque apparence de propreté ; mais, lorsque ce qui est caché sera mis à découvert, nous perdrons toute notre chevelure et notre honteuse calvitie apparaîtra à tous les yeux.

« En ce jour-là, le Seigneur leur ôtera l'or-

que si extenso collo ambulaverint, et se exerent in superbiis, et non virilem duritiam, sed dissolutionem seotice fuerint feminarum, corripiantur a sermone prophético, et omnia perdant ornamenta virtutum, que sub tunica torquibusque et monilibus atque armillis, mitris et discriminibus castroisque hujusmodi, describuntur. Abutendum est hoc testimonio et adversum Ecclesie feminas, que ambulat collo extenso, et nutibus loquantur oculorum, et plaudant tan manibus quam pedibus, et ut compositis incedant gradu, non naturam sequuntur duccum, sed hystoribus reddunt preceptores.

« Decalvabit Dominus verticem filiarum Sion, et erinem earum nudabit, et pro ornatu erit ignominia. » *Isaï. m, 16*. Hoc et nobis accidit quorum peccata calvatur, cum impletum fuerit illud quod scriptum est : « Nilhil occultum quod non revelebitur. » *Luc. viii, 17*. Quamdiu enim protegitur crine, et veste ignorantia, et homines nos putant sepulchra dealbata, *Matth. xxii*, qui intus unius pleni ossibus mortuorum, videmur aliquid habere munditie. Cum autem patuerit quod occultum est, auferetur universa cesaries, et fœda calvitie omnibus apparebit. « In die illa auferet Dominus ornamentum calce-

nem des chausures. » *Isa. m, 17*. En quel jour ? Les Juifs pensent que c'est celui de la captivité de Babylone. Il s'agit, selon nous, avec plus de vérité, de temps où ils furent pris par les Romains, et où ils perdirent tous les ornements des vêtements et des pierreries, de l'or et des bracelets, et leurs divers meubles ; ou, par métaphore, ces femmes désignent les villes dont toute la parure a été détruite, parure par laquelle il faut entendre les places, les portiques, le forum, les gymnases et les murs publics. Que si nous rapportons ce passage à l'état des âmes, souverainement nous celui qui doit manger les chairs de l'agneau et célébrer la Pâque a les sandales aux pieds, nous dit l'Écriture, et que, ni les vêtements, ni la chaussure de ceux qui traversèrent le désert ne furent détruits. Quelle est cette chaussure ? celle dont l'Apôtre dit aux Ephésiens : « Ayez la chaussure aux pieds pour être prêts à l'Évangile de la paix. » *Ephes. vi, 15*. Cette chaussure, l'âme la perd quand elle marche le front superbe, qu'elle traîne sa robe sous les pieds, et qu'au lieu de garder la pureté de la chaste matrone, elle balaye les immondices du sol.

« Leurs croissants d'or, leurs colliers, leurs filets de perles, leurs bracelets, leurs coiffes, leurs rubans de cheveux, leurs jarretières, leurs chaînes d'or, leurs boîtes de parfums, leurs pendants d'oreilles, leurs bagues, leurs pierreries qui leur pendent sur le front. » *Isa. m, 18, 21*.

mentorum. » *Isa. m, 17*. In qua die ? Judei putant, captivitas Babylonia. Nos variis esse convincimus, quando a Romanis capti sunt, et omnia vestium et que gemmarum, aurique ce monitionum ornamenta, et diversa suppellectiles perdidit. Sive per metaphoram mulierum, omnis ornatus urbium destructus esse narratur. Ornamenta urbium in plateis et porticibus, foro atque gymnasiis et menibus publicis intelligit. Qui si referamus ad animarum statum, calceatos pedes ejus, qui carnes agni comesturus est, et celebraturus Pascha, legisse nos recordamur, et per solitudinem transeuntium, nec vestimenta, nec calceamentum consumpta. Que sunt ista calceamenta ? Illa de quibus Apostolus scribit ad Ephesios : « Calceati pedes in preparationem Evangelii pacis. » *Eph. vi, 15*. Que calceamenta animæ perditur sunt, quando extenso collo ambulaverint, et pedibus traxerint vestimenta, et pro munditia matronali, turba videntur spurcitiam.

« Et tunica, et torques, et monilia, et armillas, et mitras, et discriminialia, et periscelidas, et murennas, et olfactoria, et inaures, et amulos et gemmas in fronte pendentes. » *Isaï. m, 18, 21*. Describit monilia feminarum, et per hæc insignia civitatum ;

Le Prophète décrit les parures des femmes, et par là indique les beautés des cités; ou, par analogie, les ornements des différentes vertus. Les femmes ont de petites bulles pendantes en forme de lune, que nous rapportons aux ornements de l'Eglise, qui est illuminée par le soleil de justice. Les colliers qui pendent jusque sur la poitrine symbolisent l'intelligence et la domination de l'esprit sur le cœur. Elles perdront les filets de perles, qui indiquent en un seul mot tous les ornements; les bracelets, tels que Rebecca en reçut à ses fiançailles, c'est-à-dire les bonnes œuvres; les mitres, ornements de la tête, et les rubans de cheveux, afin qu'il juge chacun d'eux; les jarretières qui ornent notre démarche, afin qu'il nous soit dit: « Ton pied ne fera point de faux pas. » *Psalm. xc.*, et « Il défendra mes pieds contre toute chute. » *Psalm. xv.*; les chaînes tissées de filaments d'or et d'argent, c'est-à-dire de l'esprit et de la lettre des Écritures; les fermoirs à parfums, afin que nous soyons la bonne odeur de Jésus-Christ; *II Corinth. ii, 15*; les pendants d'oreille, afin que nous n'entendions pas les excitations du sang, mais cette parole du Seigneur: « Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende; » *Luc. vii, 18*; et les anneaux, qui nous marquent pour la milice du Seigneur, que Dieu le Père a marqué de son sceau. En ce sens, il est dit au roi de Tyr: « Tu es le sceau de la ressemblance. » *Ezech. xxviii, 12*. L'enfant prodige pareillement,

vel juxta anagogen variarum ornamenta virtutum. Habent mulieres in luna similitudinem bullulas dependentes, quas nos ad Ecclesie ornamenta transformamus, que illuminant solo justitia. Torques quoque, que ad pectus usque pendent, intelligentiam, ac principalem (*ἡγεμονίαν*) mentis in corde demonstrant. Et mollia, que uno sermone omnia ornamenta significant; et armillarum bona opera, quales Rebecca accepit in sponsalibus: *Gen. xxiv*; et mitras, capitis ornamenta, discriminalia, ad judicium habent singulorum; et periscelidas, quibus nostro gressu oratur, ut audiamus: « Pes tuus non offendet. » *Ps. xc*; et: « Ernet pedes meos a lapsu; » *Ps. lv*; et murenlans, que tui atque argenti texturam virginis, sese videlicet, et sermonibus Scripturarum; et cefactoria, ut Christi bonus odor simus; *II Cor. ii, 15*; et inanes, ne audiamus judicium sanguinis, sed Domini verba dicentis: « Qui habet aures audiendi audiat; » *Luc. vii, 18*; et annulos, quibus signamur ad Domini militiam, quem Deus signavit Patri. Unde dicitur ad principem Tyri: « Tu es signaculum similitudinum. » *Ezech. xxviii, 12*. Filius quoque prodigus cum stola recepit annulum, *Luc. xv*, et calceamenta, et gemmas in fronte pen-

avec la tunique, reçut un anneau, *Luc. xv*, une chaussure et des pierreries pendant sur le front, qui parent notre visage. Au sujet de cet ornement de la tête, nous lisons dans le psaume: « Comme un onguent sur la tête, lequel descend sur la barbe, la barbe d'Aaron. » *Psalm. cxxxii, 1*. Bien que les Septante, Aquila, Symmaque et Théodotion interprètent ces choses de diverses manières, nous les avons expliquées comme nous avons pu, soit d'après l'hébreu, soit d'après leur traduction; et nous ne voulons pas insister plus longuement sur chacune, afin de ne pas tomber dans un frivole commentaire que le lecteur sage prendrait en dégoût.

« Leurs robes magnifiques, leurs écharpes et leurs belles toiles de lin. » *Isa. ii, 22*. Au lieu de toiles de lin, les Septante traduisent par tyazes de Laconie, indiquant ces tissus très-légers dont couvraient leurs corps les Lacédémoniens, qui furent très-aptés à la guerre et qui menaient une vie des plus austères, quoique il ne soit question de la Laconie ni dans le texte hébreu, ni dans aucun autre interprète. Les robes et les écharpes que Symmaque a rendues plus expressivement par *ἀνὰ βάλαντα*, sont des ornements du vêtement féminin qui protègent les épaules et la poitrine. Ces robes, au figuré, sont celles dont il est dit: « Ils iront de vertu en vertu. » *Psalm. lxxxiii, 8*. Les toiles de lin signifient que, réfugiés en Notre-Seigneur, nous devons jouir de ses délices, selon cette parole des Psaumes:

dentis, quibus nostra ora decorantur. De cujus capitis ornamento, et in psalmo legimus: « Sicut unguentum in capite, quod descendit in barbam, Aaron. » *Ps. cxxxii, 1*. Que omnia licet LXX Interpretes, Aquila, et Symmachus, ac Theodotio diversis modis interpretentur, nos ut potissimum vel de Hebreo, vel de ipsorum translatione teximus; nec volumus diutius in singulis immorari, ne frivola sit expositio, et prudenti lectori fastidium faciat.

« Et mutatoria, et pallia, et linteamina. » *Isa. ii, 22*. Pro linteamina, LXX perspicua laconica, interpretati sunt, volentes tenuissimas significare vestes, quibus Lacédemoniorum, qui fuerunt ad bella promptissimi, et austerioris vite, corpora tegebantur; quamquam Laconica, nec Hebraicum habent, nec ullus alius interpretum. Mutatoria autem et pallia, que significantius Symmachus transtulit *ἀνὰ βάλαντα*, ornamenta sunt vestium mulierum, quibus humeri et pectora protegentur. Mutatoria juxta anagogen illa sunt, de quibus dicitur: « Hinc de virtute in virtutem; » *Ps. lxxxiii, 8*; et linteamina, ut loti in Dogmone deliciis perfruamur, secundum illud, quo in Psalmis scriptum est: « Torrente voluptatis tunc potabis eos. » *Ps. xxxv, 9*. Hæc autem

« Vous les abreuverez au torrent de votre volupté. » *Psalm. xxxv, 9*. Tous ces ornements, les filles de Sion les ont perdus, parce qu'elles ont marché le front superbe et que leurs yeux ont brillé d'orgueil, pensant que ces biens étaient un don de leur puissance et non de la grâce du Seigneur.

« Leurs épingles, leurs miroirs, leurs chemises de grand prix, leurs bandelettes et leurs théristres. » *Isa. ii, 23*. Les femmes ont des épingles pour retenir l'ingénieux édifice de leurs cheveux, afin qu'ils ne tombent pas trop lâches et qu'ils ne s'éparpillent point en mèches éparées. Elles ont aussi des miroirs pour y considérer leur visage, et si elles voient que quelque chose manque à leur parure, elles l'ajoutent. Elles ont de riches linges qu'on appelle chemises, et des bandelettes qui lient leur chevelure et qu'elles nomment *ἑσπῆρα*. Elles ont aussi des théristres que nous pouvons appeler des voiles, et dont Rebecca était enveloppée. Aujourd'hui encore les femmes de l'Arabie et de la Mésopotamie les portent. En hébreu, ils portent le nom de *Ασπῆρα*, en grec celui de *ἑσπῆρα*, de ce que pendant le *ἑσπῆρα*, c'est-à-dire pendant l'été et la canicule, ils protègent le corps des femmes. Ainsi les filles de Sion, à cause de leur orgueil, ont perdu les épingles qui retenaient l'arrangement de tous les préceptes. Elles ont perdu les miroirs que, d'après l'Exode, les femmes, se tenant à la

porte du tabernacle, offrirent pour fabriquer le bassin du Seigneur; *Exod. xxxviii*; c'est aussi de ces miroirs que parlait l'apôtre Paul: « Nous voyons Dieu maintenant comme dans un miroir et sous des images obscures. » *I Corinth. xiii, 12*. Elles ont perdu les chemises et les bandelettes qui recouvraient leurs épaules, et qui tenaient leur esprit prêt à se dissiper de ci de là; et le théristre, dont l'ombre impénétrable les protégeait contre les ardeurs des passions. Nous disons ceci pour ne point trop paraître nous écarter du sens figuré de ce passage. C'est d'ailleurs un grand travail que d'insister sur chaque point et de chercher une explication large.

« Elles auront, au lieu de la bonne odeur, la mauvaise, et pour ceinture une corde. » *Isa. iii, 24*. Le roi pénitent parle de la mauvaise odeur des péchés: « Mes plaies se sont envuillées et corrompues à la vue de mes égarements. » *Psalm. xxxvii, 6*. L'apôtre prescrit de ceindre ses reins: « Tenez-vous fermes et que la vérité soit la ceinture de vos reins; » *Ephes. vi, 14*; et nous lisons au sujet du pêcheur: « Chacun est resserré dans les liens de ses péchés. » *Prov. v, 22*. Ainsi, au lieu de la bonne odeur des vertus, les filles de Sion exhaleront la pourriture des péchés, et au lieu de la ceinture de la vérité, elles seront serrées dans les liens du mensonge, qu'avaient sur la tête ceux qui, couverts de sales haillons, imploraient le roi de Syrie pour qu'il leur laissât la vie.

omnia perdidit filia Sion, quia ambulaverunt extento collo, et oculorum nitibus superbiam gestierunt, putantes sua esse potentia quod habebant, et non Domini gratia.

« Et acus, et specula, et sindones, et vittas, et théristra. » *Isa. ii, 23*. Habent acus mulieres, quibus ornatorum crinium compago retinetur, ne laxius fluant, et in sparsos dissipentur capillos. Habent et specula, quibus considerant vultum suum, et si quid deesse viderint, addunt ornatu. Habent sindones, que vocantur amictoria, et vittas, quibus crines ligantur, que nos pallia possumus appellare; quo involuta est et Rebecca. Et hodie quoque Arabie et Mesopotamie operantur femine; que Hebraice dicuntur *ασπῆρα*, Græcè *ἑσπῆρα*, ad eo quod in *ἑσπῆρα*, hoc est, in æstate et canente corpora protegantur feminarum. Filie ergo Sion propter superbiam suam perdidit acus, quibus omnium preceptorum regula stringebatur. Perdidit specula, que obtulerunt in Exodo manentes in foribus tabernaculi mulieres ad iterum Domini fabricandum; *Exod.*

xxxviii; de quibus et apostolus Paulus loquebatur: « Videmus autem nunc per speculum in ænigmati. » *I Cor. xiii, 12*. Amiserunt sindones et vittas, quibus operiebant humeros, et fluentem huc atque illic animam constringebant; et théristra, quo tutissimo in æstibus tegebatur umbraculo. Hæc dicimus ne omnino topologiam hujus loci fugere videamur. Cæterum laboris est maximi in singulis immorari, et latam explanationem querere.

« Et erit pro suavi odore, fetor; et pro zona, funiculus. » *Isa. iii, 24*. Fetore peccata penitus loquuntur: « Putruerunt et corruptæ sunt cicatrices mee a facie insipientiæ mee. » *Ps. xxxvii, 6*. Zona accingit lumbos, Apostolus præcepit, dicens: « State accincti lumbos vestros in veritate. » *Ephes. vi, 14*. Et de peccatore legitur: « Funiculus peccatorum suorum unanquidque constringitur. » *Prov. v, 22*. Igitur pro bono odore virtutum, filia Sion habebunt putredinem peccatorum, et pro cingulo veritatis, mendacii funiculus ligabuntur, quo habuerunt super capita qui cum panis et sordibus vitam (a) a rege Syriæ præcebantur.

(a) Vatic. contrario sensu, vitam regi Syriæ præcebantur. Adhuc hoc loco Erasmus et Marianus: Et pro crispante crine calceatum, et subjungunt hanc expositionem: Pro continentia, longis et ascenduntis orationibus, que per crines signifiantur, habuerunt calceatum, moniam vulgare obstruam et ad tacendum ad tractatum firmatum. Hujus porro Glossæ nullum esset vestigium in exemplaribus nostris, nec salis redollet stylum Hieronymianum. MARTIAN.

« Et au lieu de la ceinture pectorale, un cilice. » Ceinture pectorale est la traduction de Symmachus, remplacée dans les Septante par tunique *μαστοφόρα*, c'est-à-dire, parsemé de clous de pourpre; Aquila a rendu cela par ceinture de l'exaltation; Théodotion a reproduit le mot hébreu même *PUTRICAL*, ce qui est une sorte de parure de femme. Cette ceinture recouvre la poitrine de la femme à cette place qu'occupe le Rational chez les Pontifes. C'est de cette ceinture pectorale que Jérémie disait en son langage mystique : « Si l'épouse peut oublier les ornements dont elle se pare, et la jeune fille la ceinture qu'elle porte sur son sein, moi aussi je t'oublierai, dit le Seigneur. » *Jerem. II, 32*. La vierge, telle que l'Apôtre désire nous présenter à Jésus-Christ, II *Corinth. II*, tant qu'elle ne se laisse pas corrompre en Égypte, et que ses mamelles, retenues par la ceinture pectorale, ne sont point violées, est unie à l'époux; et bien qu'elle engendre chaque jour des fils des vertus, elle ne cesse nullement d'être vierge. Mais si jamais elle détourne ses pieds à tout passant et si elle suit ses adulateurs, et que, selon la prophétie d'Osée, le Seigneur ferme ses voies avec une haie d'épines et ses sentiers avec des murs, elle reviendra vers son premier époux, qui lui dira : « Dépouille-toi des vêtements de deuil, et revêts ceux de la gloire. » *Osée. II*.

« Les plus beaux de tes hommes tomberont

« Et pro fascia pectorali cilicium. » Pro fascia pectorali, quam interpretatus est Symmachus, LXX tum *σαν μαστοφόρα*, id est, clavatum purpura transludendum; quod Aquila cingulum exultationis expressit. Theodotio ipsum verbum Hebraicum remaneat, positum, quod genus ornamenti mulieribus est. Fascia pectus tegit, et cum possidet locum in feminis quem Rationale in Pontificibus. De hac fascia pectorali, et Jeremias mystico sermone dicebat : « Si oblivisci potest sponsa ornatus sui, aut virgo fascia pectoralis suae, et ego obliviscar tui, dicitur omnia. » *Jer. II, 32*. Virgo, qualem exhibere nos cupit Apostolus Christo, II *Cor. II*, quandiu non concupiscit in *Ægypto*, nec frangitur mamilla ejus, quae pectorali fascia colligatae sunt, jungitur spiritu; et cum quotidie virtutum filios generet, nequam virgo esse desinit. Quod si aliquando divaricaverit pedes omni transenti, et secuta fuerit amatores suos, et, juxta Osae vaticinium, sepe Dominus vias ejus, et interclusit semitas, revertetur ad virum suum priorem, et audiet : « Exue te vestimentis luctus, et induere vestibus gloriae tuae. » *Osé. II*.

« Et pulcherrimi quoque viri tui gladio cadent,

sous le glaive, et les plus forts dans le combat. » *Isaï. III, 25*. Au lieu de « les plus beaux de tes hommes, » les Septante ont traduit : « Ton fils le plus beau, que tu chéris; tombera sous le glaive. » Si nous appliquons ce passage à l'état de l'âme tombée dans le péché après avoir été vertueuse, par son fils le plus beau, nous entendons les bonnes œuvres qui ont péri sous le glaive de l'ennemi; et les forts ont également péri dans le combat, parce que, « en quelque jour que le juste pèche, sa justice ne le délivrera point. » *Ezech. xxxiii, 12*. Si, au contraire, nous suivons l'histoire, nous verrons qu'ici le Prophète ne parle point des femmes dont les maris ont péri dans le combat, mais des villes de la Judée qu'il a appelées filles de Sion, et dont les guerriers sont tombés sur le champ de bataille. Enfin, le passage qui suit parle de Sion elle-même.

« Ses portes en deuil pleureront, et la ville elle-même désolée sera gisante sur le sol. » *Isa. III, 26*. C'est ce que nos yeux peuvent voir maintenant encore. Le sens figuré est facile à démêler : Quiconque livrera accès au diable et ne fera pas la garde la plus assidue aux portes de son cœur, ses portes pleureront; et l'absence de l'époux, il sera dans un deuil continu, et, tombant des hauteurs de la vertu, il sera gisant dans la poussière de la terre.

« En ce jour-là, sept femmes prendront un seul mari, disent : Nous mangerons notre pain

et fortes tui in praëlio. » *Isaï. III, 25*. Pro pulcherrimis viris, LXX interpretati sunt, « et filius tuus pulcherrimus, quem diligis, gladio cadet. » Quod si de eunius statu intelligimus, que post virtutes peccaverit, pulcherrimum filium ejus, bona accipiamus opera, que hostili gladio conderunt; et fortes quoque perisise in praëlio, qui « justitia justis non liberabit eum in quacunque die aberraverit. » *Ezech. xxxiii, 12*. Sin autem sequamur historiam, ex his sermonibus docebitur, non de mulieribus prophete esse sermonem, quarum viri in praëlio corruerunt; sed de urbibus Judaeae, quas filias Sion appellavit; et quarum bellatores ceciderunt in certamine. Denique de eadem Sion sequens versiculum loquitur.

« Et moriebunt atque iugebunt porte ejus, et ipsa urbs desolata sedebit in terra. » *Isaï. III, 26*. Quod usque hodie oculis cernimus. Facilis secundum tropologiam interpretatio est, quod quicumque locum dederit diabolo, et non omni custodia servaverit cor suum, iugeant porte ejus; et absente sponso, semper in luctu sit, ac de excelsis cornens, in terra pulvere sedeat.

« Et apprehendent septem mulieres virum unum in die illa, dicentes : Panem nostrum comedemus,

et nous nous couvrirons de nos vêtements; il suffit que ton nom nous soit donné et que tu effaces notre oppresse. » *Isa. IV, 1*. Lorsque les plus beaux de la ville de Jérusalem seront tombés sous le glaive, et que les forts auront péri dans le combat; que ses portes auront gémi et pleuré, et qu'elle sera elle-même désolée à cause de la rareté des hommes, après la perte de ses guerriers, sept femmes prendront un seul mari, dans leur désir d'avoir des enfants dans Sion, et des fils dans Jérusalem. Elles ont, dirent-elles, la nourriture et le vêtement; il suffit qu'elles ne passent point pour être sans mari et qu'elles ne soient pas sous le coup de cette malediction de l'Écriture : « Maudite la femme stérile et celle qui n'engendre pas des enfants en Israël. » *Deut. VII, Zacharie*, de son côté, abonde dans ce sens : « En ces jours, dix hommes de toutes les nations et de toutes les langues saisiront le bas de la robe d'un Juif, et lui diront : Nous irons avec vous; nous avons entendu que Dieu est avec vous; » *Zach. VIII, 23*. Les nombres sept et dix, en raison du sabbat et des dix préceptes de la loi, sont familiers aux Juifs; aussi en usent-ils fréquemment; pourtant, à cause de l'ambiguïté de l'hébreu, dans lequel « saba » signifie tantôt sept, tantôt plusieurs et tantôt serment, ce mot pourrait bien signifier ici, non pas sept, mais plusieurs. Voilà l'explication selon la lettre. D'autre part, à la venue du Sauveur, sept fem-

mes, c'est-à-dire les sept grâces de l'Esprit-Saint, dont le même Prophète dira bientôt : « Un rejeton sortira de la racine de Jessé, et une fleur s'éleva de sa racine; et l'esprit du Seigneur se reposera sur elle, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété; et l'esprit le la crainte du Seigneur la remplira; » *Isa. XI, 1, 2*; ces sept femmes prendront Jésus, qu'elles avaient désiré pendant longtemps, parce qu'elles n'avaient pu trouver aucun autre en qui elles pussent se reposer à jamais. De là vient que Jean-Baptiste, dans l'Évangile, rend ce témoignage : « Celui qui m'a envoyé m'a dit : Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et se reposer est celui qui baptise dans le Saint-Esprit. » *Joan. I, 33*. Zacharie, d'autre part, nous montre sept yeux ouverts sur une même pierre, et sur un seul chan, delier d'or sept lampes et sept canaux, et deux oliviers, l'un à droite et l'autre à gauche de la lampe, fermement enracinés. *Zach. III et IV*. La grâce de l'Esprit-Saint possède toutes choses, il est superflu de l'expliquer; mais comme il souffrait toujours l'opprobre chez les hommes, nul ne vivait comme le demandaient les dons de ce même Esprit, ces dons désirent qu'on les appelle au nom de Jésus, afin que ce qui était imparfait dans la Loi devienne parfait dans l'Évangile.

« En ce jour-là, le germe du Seigneur, le fruit

et vestimentis nostris operiemur; tantummodo invocetur nomen tuum super nos, aufer opprobrium nostrum. » *Isaï. IV, 1*. Cum pulcherrimi viris Jerusalem gladio ceciderint, et fortes perierint in praëlio; et meruerint, luxuriantque porte ejus; et ipsa fuerit desolata ob nimiam hominum raritatem, interfectis bellatoribus, septem mulieres apprehendent unum virum, cupientes habere semen in Sion, et domesticos in Jerusalem; cilium et vestimentum se habere dicentes; tantum ne absque marito esse videantur, et subjacere illi maledicto, quod scriptum est : « Maledicta sterilis, et que non facit semen in Israël. » *Deut. VII, Zacharias* quoque huic congruit sensui : « In diebus illis apprehendent decem homines ex omnibus linguis gentium fimbriam viri Judei dicentes : Ibisimus vobiscum, audivimus enim quoniam Deus vobiscum est. » *Zach. VIII, 23*. Septenarius et denarius numerus propter sabbatum, et decem præcepta legis, Judæis familiaris est; et ideo hoc frequenter abutantur; licet juxta Hebraei sermonis ambiguitatem, qui verbum SABA nunc septem, nunc plures, nunc juramentum interpretantur, possit in hoc loco non septem significare, sed plures. Hoc secundum litteram. Cæterum in adventu Domini Salvatoris,

septem mulieres, id est, septem gratia Spiritus sancti, de quibus in consequentibus idem Propheta dicturus est : « Exiet virga de radice Jesse, et flos de radice ejus conscendet; et requiescet super eum spiritus Domini, spiritus sapientie et intellectus, spiritus consilii et fortitudinis, spiritus scientie et pietatis; et implebit eum spiritus timoris Domini. » *Isa. XI, 1, 2*, apprehendent Jesum, quem multo tempore desideraverant, quia multum alium poterant invenire, in quo æterna statione requiescerent. Unde et Joannes Baptista refert in Evangelio : « Et qui misit me, ipse mihi dixit : Super quem videris Spiritum sanctum descendentem et manentem in eo, ipse est. » *Joan. I, 33*. In Zacharia quoque legitur super lapidem unum septem oculos, et in uno auro candelabro septem lucernas, et in uno auro radice fundatas. *Zach. III et IV*. Quod autem gratia sancti Spiritus cuncta possidet, expositione non indiget. Sed quia in hominibus semper patiebatur opprobrium, nullo vivente, ut Spiritus sancti dona possideant; propterea Jesu nemini sibi cupienti invocari, ut quod in Lege imperfectum erat, in Evangelio completur.

« In die illa erit germen Domini in magnificentia

de la terre sublime sera dans la magnificence et dans la gloire, et ceux qui auront été sauvés en Israël seront dans l'allégresse. Et ce sera quiconque aura été laissé en Sion et sera survivant en Jérusalem, qui sera appelé saint, qui-conque est écrit dans la vie en Jérusalem. *Isa.* iv, 2, 3. Lorsque les filles de Sion, à cause de leur orgueil, auront perdu toute parure, que leurs portes auront gémi et pleuré, qu'elle sera tombée elle-même dans la désolation, et que tous ses guerriers auront péri dans le combat, au point que plusieurs femmes pourront à grand-peine avoir un seul mari; alors le germe du nom chrétien lèvera, « et la terre donnera son fruit, » et l'allégresse sera dans ceux d'entre les Israélites qui auront été sauvés et dont il a été dit déjà : « Si le Seigneur des armées ne nous avait laissé une semence, nous serions comme Sodome, nous serions semblables à Gomorrhe. » *Isaï.* i, 9. Il est à remarquer que ce ne sera pas tout Israël qui sera sauvé : ce seront les restes du peuple de Sion, ceux qui survivront dans Jérusalem, tous ceux qui ont été écrits dans le livre de vie en Jérusalem, et à qui le Seigneur disait : « Réjouissez-vous, car vos noms sont écrits dans les cieux. » *Luc.* x, 20. Ceci vise les Apôtres et ceux qui crurent pareux.

« Lorsque le Seigneur aura effacé les souillures des filles de Sion, et qu'il aura lavé le sang au milieu de Jérusalem dans l'esprit de jugement et dans l'esprit de feu. » *Isaï.* iv, 4. Alors

et in gloria, et fructus terræ sublimis, et exultatio his qui salvati fuerint de Israël. Et erit, omnis qui relictus fuerit in Sion, et residuus in Jerusalem, sanctus vocabitur, omnis qui scriptus est in vita in Jerusalem. » *Isaï.* iv, 2, 3. Cum illæ Sion propter superbiam omnem ornatum perdidissent, et incinerat luxerint porte ejus, et ipsa desolata ceciderit, omnesque bellatores ejus perierint in prælio, in tantum ut multe mulieres unum virum habere vix possint; tunc orietur germen nominis christiani, et terra dabit fructum suum; et exultatio erit his qui de Israël salvati fuerint, de quibus et supra dictum est : « Nisi Dominus sabaoth reliquisset nobis semen, quasi Sodoma essemus, et similes Gomorre fuissetis. » *Isaï.* i, 9. Et nota quod non omnis Israël salvetur, sed reliquie populi Sion, et residuus in Jerusalem, omnis qui scriptus est in vita in Jerusalem, quibus et Dominus loquebatur : « Gaudete, quoniam nomina vestra scripta sunt in cælis. » *Luc.* x, 20. Significat autem Apostolos et eos qui per Apostolos crediderunt,

« Cum abluerit Dominus sordes filiarum Sion, et sanguinem Jerusalem laverit de medio ejus in spiritu judicii et spiritu combustionis. » *Isaï.* iv, 4.

seront sauvés les restes d'entre les Israélites, lorsque, dans le baptême du Sauveur, leurs péchés leur auront été remis, et qu'aura été lavé ce sang que les imprécations de ce peuple en délire avaient appelé sur sa tête : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants. » *Matth.* xxvii, 25. Aussi lisons-nous plus haut : « Quand vous étendrez les mains, je ne vous exaucerai pas, car vos mains sont pleines de sang. » *Isaï.* i, 15, 16. Et plus loin le Prophète les provoque à la pénitence et ajoute : « Lavez-vous, soyez purs. » Remarquons que les souillures des filles de Sion, il les lavera dans l'esprit de jugement, tandis qu'il lavera le sang de Jérusalem dans l'esprit de feu ; et, en effet, ce qui est léger, on le lave, mais on brûle ce qui est plus profondément imprimé. C'est de cet esprit de jugement et de cet esprit de feu que Jean-Baptiste disait dans l'Évangile : « Je vous baptise dans l'eau; mais celui qui vient après moi, vous baptisera dans l'Esprit-Saint et dans le feu. » *Matth.* iii, 11. D'où nous apprenons que l'homme ne fouit que l'eau du baptême, tandis que Dieu donne l'Esprit-Saint, qui lave les souillures et consume les péchés du sang.

« Le Seigneur créera en tout lieu de la montagne de Sion; il créera, là où il a été invoqué, la nuée pendant le jour, et la fumée et la splendeur du feu en flammes pendant la nuit. » *Isaï.* iv, 5. En Jésus-Christ, en effet, est une création nouvelle, dont nous lisons ailleurs : « Ce qui

Tunc salvabuntur reliquæ de Israël, quando in baptismo Salvatoris eis fuerint peccata dimissa, et ille sanguis ablutus, quem super se errans populus imprecatu est : « Sanguis ejus super nos, et super filios nostros. » *Matth.* xxvii, 25. Unde supra legitur : « Cum extenderit manus, non exaudiam vos; manus enim vestre sanguine plenas sunt. » *Isaï.* i, 15, 16. Et postea eos ad penitentiam provocans infert : « Lavamini, mundi estote. » Et nota quod sordes filiarum Sion laverit spiritu judicii, sanguinem autem Jerusalem spiritu combustionis. Quod enim leve est, lavatur, quod gravius, exurit. De quo judicii spiritu combustionis Joannes Baptista in Evangelio loquebatur, « Ego baptizo vos in aqua, qui autem post me venit, ipse vos baptizabit in Spiritu Sancto, et igni. » *Matth.* iii, 11. Ex quo discimus, quod homo tantum aquam tribuat; Deus autem Spiritum sanctum, quo et sordes abluuntur, et sanguinis peccata purgantur.

« Et creabit (al. creavit) Dominus super omnem locum montis Sion, et ubi invocatus est, nubem per diem, et fulgur et splendorem ignis flammantis in nocte. » *Isaï.* iv, 5. In Christo enim nova creatura est, de qua alibi legitur : « Vetera transie-

était vieux est passé; tout est devenu nouveau. » *II Cor.* v, 17. Ici, les Septante ont traduit : « Il viendra, et tout endroit de la montagne de Sion et tout ce qui est autour d'elle, il les couvrira d'une nuée pendant le jour, et de la lumière du feu en flammes pendant la nuit. » Qui donc viendra, si ce n'est celui dont il est écrit : « Il viendra de Sion celui qui délivrera, » *Isaï.* lxx, 20, d'après les Septante, et dont un autre Prophète parle ainsi : « Encore un peu de temps, et celui qui doit venir viendra, et il ne tardera point. » *Abac.* ii, 3. Lorsqu'il sera venu, le peuple recouvrera la félicité primitive qu'il eut autrefois dans le désert, le Seigneur le précédant pendant le jour dans la colonne de nuée et dans la colonne de feu pendant la nuit, *Exod.* xiii, afin que, ni dans la prospérité, ni dans l'adversité, il n'éprouve jamais aucun trouble. C'est ce que dit également le psame : « Pendant le jour le soleil ne te brûlera point, ni la lune pendant la nuit. » *Psal.* cxx, 6. La fumée en cet endroit est l'emblème, non de l'erreur et de l'ignorance, mais de la gloire, conformément à ce que, selon l'opinion de quelques-uns, nous lirons tout-à-l'heure dans le même Prophète : « Et la maison fut remplie de fumée. » C'est ainsi que dans Joël, au sujet de la grâce de l'Esprit-Saint, qui descendit sur les Apôtres, il est dit : « Je répandrai mon esprit sur eux et ils prophétiseront; » *Joël.* ii, 28; et ailleurs : « Je ferai paraître des prodiges dans le ciel, et des miracles sur la terre, et du sang et du feu, et

runt; ecce facta sunt omnia nova. » *II Cor.* v, 17. Pro quo LXX translulerunt : « Et veniet, et erit omnis locus montis Sion, et omnia que in circuitu ejus sunt, proteget nubes per diem, et lumen ignis flammantis in nocte. » Quis autem veniet nisi ille, de quo scriptum est : « Veniet ex Sion qui liberet. » *Isaï.* lxx, 20, *justa* LXX; et de quo alius propheta commemorat : « Adhuc paululum modicum, qui venturus est veniet, et non tardabit. » *Abac.* ii, 3. Cum ille venerit, reddetur populo felicitas pristina, quam aliquando habuerit in eremo; precedente Domino eos per diem in columna nubis, et per noctem in columna ignis, *Exod.* xiii, ut nec in prosperis, nec in adversis aliquando turbentur. Quod et in psalmo dicitur : « Per diem sol non uret te, neque luna per noctem. » *Ps.* cxx, 6. Fumus autem in hoc loco non errorem et ignorantiam, sed gloriam significat, juxta illud quod in hoc eodem propheta, secundum quorundam opinionem, lecturi sumus : « Et domus impleta est fumo. » Et in Joël de gratia Spiritus sancti, qui descendit super apostolos, dicitur : « Effundam de spiritu meo, et prophetabunt; » *Joël.* ii, 28; et : « Dabo prodigia in celo sursum, et

une colonne de fumée. » *Act.* ii, 49. J'attribue encore le même sens à ce passage des psaumes : « Il touchera les montagnes et elles se couvriront de fumée. » *Psal.* ciii, 32.

« Toute gloire sera protégée. Le tabernacle sera garanti dans l'ombre des ardeurs du jour; il sera en sécurité, loin de Pouragan et de la pluie. » *Isaï.* iv, 6. Les Juifs rapportent ce passage à l'Antechrist, dont ils voient la figure dans le tourbillon de la tempête, — puissant adversaire contre lequel le Seigneur doit les défendre. Pour nous, tout ceci a trait au premier avènement du Christ, dont il est dit pareillement dans les psaumes : « Il m'a protégé dans le secret de son tabernacle; il m'a élevé sur la pierre, » *Psal.* xxvi, 9, 10, sur laquelle l'Église est fondée, sans qu'aucune tempête puisse l'ébranler ou la renverser par aucun ouragan. Plusieurs d'entre les Juifs appliquent ce passage et tous ceux qu'on lui rattache à la captivité de Babylone et au retour à Jérusalem sous Zorobabel, Ezra et Néhémie.

« Je chanterai maintenant à mon bien-aimé le cantique de mon proche parent, cantique pour sa vigne. » *Isaï.* v, 1. Le Prophète chante au peuple d'Israël une lamentable prédiction, composée par celui dont il est écrit dans l'Évangile : « Quand il l'eut vue (nui doute qu'il s'agisse de Jérusalem), il pleura sur elle, disant : Ah! si tu savais, même en ce jour, ce qui peut t'apporter la paix! car des jours viendront sur toi, et tes ennemis t'environneront de murailles, et ils t'en-

signa in terra deorsum, sanguinem et ignem et vaporem fumi. » *Act.* ii, 1. Id ipsum significat pto et illud in Psalms : « Qui tangit montes, et fumigabit. » *Ps.* cii, 32.

« Super omnem autem gloriam protectio. Et tabernaculum erit in umbraculo diei ab æstu, et in securitatem, et in absconcionem a turbine et a pluvia. » *Isaï.* iv, 6. Hunc locum Judæi ad Antichristum referunt, quem per turbem et tempestatem significari æstimant, quando eos Dominus a potentissimo adversario defensurus sit. Nos autem omnia referamus ad primum adventum Christi, de quo et in psalms legitur : « Protexit me in abscondito tabernaculi sui; in petra exaltavit me; » *Psal.* xxvi, 9, 10; super quam fundata Ecclesia nulla tempestate concutitur, nullo turbine ventisque subvertitur. Plurimi Judæorum et hæc et universa, quibus ista sociata sunt, super Babylonia captivitate et reditu in Jerusalem sub Zorobabel et Ezra et Neemia intelligunt.

« Cantabo nunc dilecto meo canticum patruelis mei, vineæ suæ. » *Luc.* v, 1. Cantat propheta carmen lamentabile populo Israel, quod compositum ille, de